

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1930

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTIÈME ANNÉE.

1897-1930

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

Directeur politique: JULES-ÉDOUARD PRÉVOST. ABONNEMENT: \$2. par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée. HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRÉ MAGNANT. SAINT-JEROME, P. Q.



CHEVIER



LABELLE

L'HONORABLE J.-L. PERRON

Emporté par l'angine de poitrine, fauché en pleine force, en pleine activité, en pleine vie, l'honorable J.-L. Perron vient de mourir.

Perron est mort!

Voilà certes des mots qui semblent ne pouvoir aller ensemble, car il était un de ces hommes dont on a dit qu'ils ne sont pas faits pour la mort. Ça n'est pas qu'il fut jeune, puisqu'il avait 57 ans, mais il avait encore la pleine force de corps et d'esprit, l'inlassable activité, l'illusion des choses du lendemain, la soif de vivre qui sont les belles qualités de la jeunesse.

M. J.-L. Perron restera dans notre histoire l'un des hommes les plus remarquables de notre génération. Son nom brillera au premier rang parmi ceux qui ont donné de la force et de l'influence à la race canadienne-française, dans la politique, dans les affaires, dans les œuvres sociales, dans les entreprises charitables et humanitaires.

M. Perron a été une personnalité qui, comme toutes celles qui ont de la valeur, a soulevé des contradictions autour d'elle. Parce qu'il avait un talent d'acquiescer de la fortune, les petits caractères de la jalousie et de l'envie. Parce qu'il avait brisé les obstacles pour assurer la réalisation de grandes entreprises, parce qu'il avait la brusque franchise de tous les hommes d'action, tous ne l'aimaient pas. Mais, aujourd'hui que sa vie est terminée, que sa mort nous donne le temps et l'occasion de feuilleter les pages de son ardent caractère, les colères, les médisances, les fausses impressions se dissipent et l'on redécouvre les qualités de ce géant de l'action, qui fut un patriote sincère, un cœur charitable et généreux, un esprit large, une intelligence puissante.

On a dit souvent que l'honorable J.-L. Perron était un homme d'action. Oui, mais il était aussi un homme à idées dont la province de Québec a largement profité dans sa législation et dans son administration.

M. Perron était un chef robuste, un meneur d'hommes, un réalisateur. On a déjà dit de lui avec raison qu'il préférait les faits à l'effet. Il disposait de la force préemptive du bon sens appuyée sur une volonté de fer. Un tel alliage lui a permis d'accomplir de grandes choses.

Comme ministre de la voirie, il a réalisé un programme qui marquera l'une des principales étapes du pro-

LA MORT DE L'HONORABLE J.-L. PERRON

M. J.-L. Perron, ancien ministre de la voirie et ministre de l'Agriculture dans le cabinet Taschereau, est mort le 20 novembre, à l'âge de 57 ans.

M. Joseph-Léonide Perron naquit à Saint-Marc comté de Verchères, le 25 septembre 1873, de Léon Perron, cultivateur, et de Marie-Anne Ducharme. Il fit ses études classiques au collège de Sainte-Marie de Monroie et ses études légales à l'Université Laval de Montréal. Admis au Barreau en 1895, il était nommé conseiller du roi en 1903 et bâtonnier général du Barreau de la province de Québec durant le terme 1922-23.

En 1909, il représentait le comité des citoyens devant la Commission royale chargée de faire enquête sur l'administration de Montréal. La même année, il était nommé membre du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et on lui confiait la présidence de la Commission métropolitaine des parcs. Il est entré dans la politique en 1910 alors qu'il fut élu député de Gaspé à la législature provinciale. En 1912, il se faisait élire député provincial du comté de Verchères. En avril 1916, il était nommé conseiller législatif et en 1920 il entra dans le ministère Taschereau comme ministre sans portefeuille. En 1921, il prenait charge du ministère de la voirie, en 1929, il était ministre de l'Agriculture et élu député de Montcalm.

RALLIEMENT LIBERAL NOTRE ECOLE D'ENTRAINEMENT AGRICOLE

Le grand ralliement libéral convoqué pour dimanche dernier à Saint-Gabriel de Brandon, à la demande des électeurs du comté de Berthier, que M. Cléophas Bastien représente à l'Assemblée législative, et remis au dernier moment par respect pour la mémoire de l'honorable J.-L. Perron, ancien ministre de l'Agriculture, aura lieu à 2 heures 30 dimanche après-midi prochain.

L'honorable Athanase David, tel que convenu, sera le principal orateur. M. Cléophas Bastien présentera lui-même son hôte distingué. MM. Lucien Dugas et autres adresseront aussi la parole.

Les électeurs du comté de Berthier invitent à la manifestation politique de dimanche tous leurs amis des comtés avoisinants.

L'HOSPICE-HOPITAL PROJETE A SAINT-JEROME

L'ancien terrain de l'Exposition choisi par le Comité.

Le comité d'étude du projet d'établissement d'un hospice-hôpital à Saint-Jérôme s'est réuni dimanche dernier. Dix-sept membres étaient présents. Après discussion, la résolution suivante a été adoptée:

Il est proposé par M. C.-E. Marchand, appuyé par MM. Henri Gagneau et Raoul Lalonde.

ATTENDU que ce comité est constitué pour doter Saint-Jérôme d'un hospice-hôpital, pour les besoins de la ville de Saint-Jérôme et du comté de Terrebonne;

ATTENDU que pour cette fondation, ce comité compte sur la générosité de la ville de Saint-Jérôme même dont la population retirera le principal avantage;

ATTENDU que ce comité se croit justifiable de demander à la ville de fournir gratuitement le terrain nécessaire pour l'établissement de cette fondation et la construction des bâtiments actuels les plus urgents, de même que celles qui pourront devenir nécessaires par le développement de cette institution;

ATTENDU que le site d'un Hospice-Hôpital doit être central et peu éloigné des accommodations usuelles, soit l'église, le bureau de poste, les gares de chemin de fer, le marché, d'un accès facile pour tous ceux qui peuvent y avoir affaire, tout en réunissant les avantages de la tranquillité;

ATTENDU que les officiers des organisations charitables de la ville auront nécessairement l'occasion de fréquenter souvent l'Hospice-Hôpital, et qu'il importe pour cette raison entre autres, que le site soit facilement accessible;

ATTENDU, de plus, qu'il y a lieu de faciliter à cette fondation des raisons pour l'entretien de la maison et que si le site choisi était central les bureaux de l'Unité Sanitaire du comté de même que le dispensaire anti-tuberculeux et de puériculture pourraient y être transportés;

ATTENDU que de l'avis des gens de l'art des institutions de cette amplitude doivent être placées sur des terrains plats; pour réduire d'autant le coût de la construction des édifices.

ATTENDU que pour toutes ces raisons il est de très grande importance que le site choisi soit aussi facile d'accès que possible;

ATTENDU que la ville possède un terrain de vingt-cinq arpents en superficie, dimension convenable, qu'elle a acquis de la Société d'Agriculture en vertu d'une résolution de son conseil, adoptée le 5 juin 1928, dans laquelle il est spécifié que ce terrain pourra servir pour les fins d'un hôpital;

ATTENDU que, dès lors, l'opinion publique des citoyens de Saint-Jérôme a été et est restée à l'effet que ce terrain avait été acquis pour servir à un Hospice-Hôpital;

ATTENDU que, depuis, le maire de la Ville a déjà offert ce terrain à des communautés religieuses qui l'ont trouvé avantageux et l'ont accepté à l'exclusion de tous autres.

ATTENDU que différents terrains ont été visités et qu'aucun n'offre plus d'avantages que le terrain de la Société d'Agriculture au point de vue du site, des avantages du coût des constructions et de la facilité d'accès;

Il est en conséquence résolu;

Que ce comité, pour toutes les considérations ci-dessus, exprime l'opinion que le terrain, actuellement possédé par la ville de Saint-Jérôme, et connu sous le nom Terrain d'Exposition, est le plus avantageux et propice pour y établir un hospice-hôpital à Saint-Jérôme, et qu'en conséquence

MELI-MELO A QUEBEC

M. Adélar Godbout, député de L'Islet, a été assermenté, hier, comme ministre de l'Agriculture.

MM. Dr A.-V. Roy, député de Lévis, et J.-E.-C. Ouellet, député de Dorchester, ont été nommés conseillers législatifs.

LE CHOMAGE AUGMENTE AU CANADA

L'armée des chômeurs du Canada a été augmentée de 28,267 recrues durant le mois d'octobre dernier, d'après les chiffres fournis par le bureau fédéral de la statistique. D'après les renseignements envoyés à Ottawa par les manufacturiers canadiens il apparaît qu'au 1er novembre il y avait 993,817 Canadiens employés dans les manufactures contre 1,022,184 au 1er octobre dernier.

Cette diminution dans l'emploi est plus grande, de beaucoup, que la diminution moyenne de ces dix dernières années. La construction et les manufactures ont diminué leur production considérablement. Le bureau de la statistique divise le Canada en cinq régions économiques. C'est dans l'Ontario et la Colombie-Anglaise que le chômage a le plus augmenté.

Dans la province de Québec il y a eu une diminution de 2,851 dans le nombre des personnes qui ont du travail tandis que dans l'Ontario la diminution a été de 11,310.

Dans la Colombie-Anglaise, sur un total de 83,273 il y a eu 5,208 personnes qui ont perdu leur emploi. Dans Québec on a enregistré 285,288 personnes au travail et dans l'Ontario on en a enregistré 412,620.

QUELLE OMELETTE!

L'honorable André Fautoux vient de faire un poupeux éloge de M. Camilien Houde.

Il est bon de signaler que M. André Fautoux met tous ses efforts dans le même panier que M. Houde.

L'omelette n'en sera que plus complète dans la fragile panier du chef-pouffe des conservateurs à Québec.

PENSEES

C'est se mépriser soi-même que de n'oser paraître ce que l'on est.

Massillon

Ce n'est point un grand avantage d'avoir l'esprit vif si on ne l'a juste. La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée.

Vauvenargues

LE CONSEIL DE LA VILLE DE SAINT-JEROME

Le conseil de la ville de Saint-Jérôme est instamment sollicité de remettre ce terrain à la disposition du comité pour permettre à ce dernier d'en faire l'offre avec chance d'acceptation par elle à une communauté religieuse et engager cette dernière à accepter de construire à ses charges un Hospice-Hôpital à Saint-Jérôme.

CONCERT DE LA SAINTE-CATHERINE

Mardi dernier, l'Association Chorale de Saint-Jérôme, faisait la Sainte-Catherine en donnant son seizième concert, le premier d'une série de 4 ou 5 qu'elle se propose donner dans le cours de l'hiver. Il ne restait pas une seule place disponible au théâtre et on applaudit fort.

Malgré son long repos, la Chorale n'a rien perdu de son homogénéité et a rendu les pièces au programme avec brio. Certaines pièces comme "J'ai enfilé la belle rose" et "Joli cœur de rose" ont paru être moins comprises du public. Pourquoi? Ce sont pourtant de fort jolies chansons, aussi parfaites que possible au point de vue harmonisation. Les mieux aimées furent sans conteste "Le retour", la "Nuit" et les "Bohémiens".

La Chorale a exécuté "Prière du soir", "La fontaine de Caranot", "Les Bohémiens", "Berceuse", "Sweet and low", "Joli cœur de rose", "La nuit"; — "Le petit Mari" et "Qui veut mouder moutra" deux vieilles chansons populaires avec, comme soliste, Mme René Maurice, qui mérite toutes les félicitations pour sa belle interprétation et sa prononciation si nette.

Mlle Lucille Turner, de la Société Canadienne d'opérette, était aussi au programme. Mlle Turner a, comme toujours, été éblouissante de charme, de vivacité et d'entrain. On ne se lasse pas de l'entendre... et de la (Suite à la dernière page.)

MISSIONS INDIENNES ET MISSIONS BLANCHES

[Ecrit pour l'AVENIR DU NORD]

Les journaux ont publié, au cours de la première semaine de novembre, un appel de Mgr Guy, le nouveau vicaire apostolique de Grouard, en faveur de ses missions indiennes et de ses missions blanches. Il importe déjà de dire que l'œuvre par excellence des temps modernes et l'heure viendra où elle sera l'unique moyen d'instruire et de renseigner le peuple. Mgr Guy, qui est très moderne tout autant que très apostolique, comprend parfaitement, et très volontiers, évidemment, il "prêche" par la presse et par les journaux. Ce la vaut mieux, à mon avis, que de s'écrier contre une publicité, pas toujours sage et bien inspirée, c'est vrai, mais qu'on ne pourra jamais empêcher de se produire, pas plus qu'on ne saurait contraindre le Saint-Laurent à remonter vers sa source. Que l'on conseille et que l'on dirige dans le sens de l'amélioration, à la bonne heure! Mais il n'est guère pratique d'essayer de détruire en se butant contre un mur trop solide et trop résistant. Le grand journal d'information est une force dont il convient de se servir, le mieux possible, pour la propagande ou la défense des bonnes et saintes causes.

Or, Mgr Guy a une belle et noble cause à faire connaître et à pousser devant l'opinion, et c'est celle de ses missions indiennes et de ses missions blanches. "Nos missions indiennes, écrit-il, accusent encore une forte marginalité sur nos missions blanches. Les cinq écoles résidentielles de notre "vicariat", destinées aux Indiens, constituent des points de concentration et de vie catholique très importants. Notre territoire s'étend jusqu'à la crête des Montagnes Rocheuses à l'ouest et il couvrait le territoire du Mackenzie au nord. Il faudra, dès l'an prochain, ouvrir de nouveaux postes pour ces enfants des bois... Ils sont pauvres, bien pauvres, ces chers Indiens. C'est pour eux d'abord que je tends la main..." D'autre part, ses missions blanches, c'est-à-

dire ses organisations spirituelles et temporelles pour venir en aide aux colons de race blanche qui vont s'établir dans son "vicariat", en particulier dans la région de la Rivière-la-Paix, sont également en grand besoin d'être secourues. Mgr Guy parle de quinze chapelles récemment construites ou qu'on se propose de construire bientôt. Il faut, pour les blanches, comme pour les sauvages, ériger des paroisses, bâtir des églises, établir des écoles. C'est pour les unes et les autres que le vaillant évêque se fait médiant. "J'ai une bien belle tâche à remplir, m'écrivait-il à moi-même le 22 octobre dernier, mais elle est considérable et j'ai besoin de prières et de secours." Qui ne le comprendrait pas?

Les anciens évêques oblats de l'ouest, le grand Mgr Taché, l'héroïque Mgr Farand, le saint Mgr Grandin — celui que Louis Venillot a appelé en 1868 "l'évêque pouilleux" — et les autres se sont faits ainsi souvent de généreux et courageux médiateurs pour leurs missions et leurs ouailles. Personne ne s'est jamais appauvri en leur donnant. Bien au contraire, on s'enrichissait de biens qui ne périssent pas. Mgr Guy suit la tradition. "Si je faisais une confession publique, écrit-il avec une modestie qui l'honore, j'avouerais que mon orgueil inné répugne à quémander pour moi-même. Mais, pour les autres, à sauver que ne ferais-tu pas?"

Comment pratiquement peut-on venir en aide à ce digne évêque dont le courage et la bonne humeur n'ont pas l'air de s'altérer en face des difficultés de sa tâche? Il nous le dit lui-même dans son "communiqué" à la presse. Il veut établir un "fonds des colons" et s'assurer le moyen de fonder des missions-paroisses en bâtissant des chapelles et en les meublant. C'est ce qu'il appelle son projet matériel et son projet spirituel.

"Notre 'fonds des colons', écrit-il, est destiné à subvenir aux nécessités matérielles des colons pendant les deux premières années de leur séjour

SON PASSAGE A LA VOIRIE

Au cours de son passage au ministère de la voirie, M. Perron fit construire 6000 miles de routes régionales et de chemins municipaux. Il fit donner des voies de communication à la péninsule de Gaspé, au nord des comtés d'Argenteuil, de Papineau, de Montcalm, de Joliette, de Berthier, de Chicoutimi et de Lac Saint-Jean qui se trouvaient isolés du reste de la province. M. Perron s'est efforcé de rendre les routes plus sûres en éliminant progressivement les courbes dangereuses et les passages à niveau et de les améliorer en faisant planter 200,000 arbres d'ornementation et en instituant des concours d'embellissement. Il a aussi beaucoup fait pour

AVOCAT ET LE FINANCIER

M. Perron a exercé activement sa profession; l'étude légale dont il faisait partie, d'abord Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée, Perron et Gagné, puis Perron, Vallée et Perron, était une des plus achalandées de Montréal. En plus de l'exercice de sa profession et de la politique, M. Perron s'intéressait aux affaires et il était devenu un des financiers les plus en vue de la province. Il était directeur des compagnies suivantes: Shawinigan Water and Power Limited, United Securities Ltd, Montreal Tramways, Montréal Tramway and Power Ltd, Canadian Light, Heat and Power Limited, Regent Knitting Company Limited, Sun Trust Company Limited, Canada Cement Brick, Viau Frères Limitée, National Brick Company of Laprairie, Excelsior Life Insurance Company, Aera Mines Limited, Federal Zinc and Lead Company, Beaconsfield Preserving and Canning Limited, Ford Canadian General Investment Trust Limited, Canadian Loan and Mortgage Limited, Le Pain Moderne, etc., etc.

LES OBSEQUES

La mort de l'honorable M. Perron a provoqué par toute la province de nombreux témoignages de regret et de sympathie.

La dépouille mortelle de l'honorable M. Perron repose, depuis samedi dernier, dans le tombeau familial d'un cimetière de la Côte-des-Neiges, érigé en 1885 au nom de feu Alexis Brunet, beau-père du défunt.

Selon les dernières volontés du défunt, les funérailles de M. Perron, si importantes par les milliers de personnes qui formèrent le cortège funéraire et par les milliers d'autres qui s'arrêtaient dans la rue en signe de dernier hommage, au passage des restes mortels, et si sympathiques apparemment par le défilé de seize voitures abandonnées chargées de couronnes de fleurs, furent simples et modestes. Peu de tentures noires revêtaient les murs et les colonnes de la vaste

LE CORTÈGE

Venaient ensuite tous les membres du cabinet provincial, savoir:

MM. L.-A. Taschereau, premier ministre; Honoré Mercier, ministre des terres et forêts; J.-E. Perrault, ministre de la voirie et des mines; Athanase David, secrétaire provincial; Hector Laferté, ministre de la colonisation; J.-N. Francoeur, ministre des travaux publics et du travail; Lauréat Lapierre, J.-H. Dillon, Alfred Ledne, Emile Moreau, J.-O. Ouellet, ministres sans portefeuille.

Le gouvernement fédéral était représenté officiellement par MM. Arthur Sauvé, ancien chef de l'opposition provinciale et ministre des postes, et Alfred Duranleau, ministre de la marine; le Conseil législatif, par MM. Jacob Nicol, président; Narcisse Pérodeau; leader; P.-R. Du Tremblay, Médéric Martin, Raoul-O. Grody, Gordon-W. Scott, Louis-Alfred Létourneau, Georges-A. Simard, J.-E. Roberge, Henry Milnes.

Plusieurs membres du Sénat dont MM. P.-E. Blondin, président; Lorne C. Webster, F.-L. Bégin, C.-P. Beaudin, J.-P.-B. Casgrain, J.-Marcellin Wilson, Donat Raymond, W.-L. McDougall, Smeaton White, George-P. Graham, Lawrence-A. Wilson, Jules-Édouard Prévost.

La magistrature était représentée par MM. Thibaudet Rinfret, de la Cour suprême et ancien associé légal de feu M. Perron, et P.-B. Mignault, ex-juge de cette cour; MM. R.-A.-E.

LE CONSEIL DE LA VILLE DE SAINT-JEROME

Le conseil de la ville de Saint-Jérôme est instamment sollicité de remettre ce terrain à la disposition du comité pour permettre à ce dernier d'en faire l'offre avec chance d'acceptation par elle à une communauté religieuse et engager cette dernière à accepter de construire à ses charges un Hospice-Hôpital à Saint-Jérôme.

Quand vous allez à Montréal descendez chez KERHULU & ODLAU 1284, rue St-Denis, près Ste-Catherine

CAMPAGNE PERFIDE CONTRE LA FRANCE

Note de la rédaction: — Nous sommes heureux de reproduire un article paru dans le Canada, le mardi, 4 novembre.

Il est paru récemment dans le Globe de Toronto, un article assez perfide contre la France, au sujet des dettes de guerre.

L'on craignait — et de fait on le dit — qu'il ne fallait pas laisser la France panser trop vite ses blessures et dominer le continent.

Restait la question des dettes assumées par la France pour la défense commune. Le GLOBE, dans son article, insinue que la France a pratiquement répudié ses dettes.

Pour les primaires et les ignorants, cela peut paraître vraisemblable et c'est ici que des précisions s'imposent.

Il faut distinguer entre la dette extérieure et la dette intérieure de la France.

Les dettes contractées par la France pendant et immédiatement après la guerre, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, ont fait l'objet de deux règlements de comptes.

Change la Marme, Joffre par son génie, changea une défaite en une victoire immortelle.

Cette grande VENTE de Laveuses et de Repasseuses électriques se termine positivement le 29 nov'bre

Profitez de ces généreux termes avant qu'il soit trop tard.

Payez seulement \$5.00 comptant la balance répartie sur une période de 18 mois sans intérêt.

Gatineau Electric Light Company Limited

341, rue St-Georges

Tél. 461

Qualité, Service, Satisfaction

Ordonnances de MM. les médecins exécutées avec soin.

Nous prenons les commandes de Fleurs naturelles Bouquets de noces, etc.

Bandes herniaires, un bon assortiment

Service de messagers — Service rapide. Téléphonnez vos commandes.

PHARMACIE OSCAR LANDRY

W. PRUD'HOMME, Pharmacien, Gérant

341, rue St-Georges

Voisin du Marché

Qualité, Service, Satisfaction

Ordonnances de MM. les médecins exécutées avec soin.

Nous prenons les commandes de Fleurs naturelles Bouquets de noces, etc.

Bandes herniaires, un bon assortiment

M. Lloyd George qui s'écriait: "Devant un pareil fait d'arme, c'est à genoux qu'il faut parler de la France"

Drappé dans sa gloire, la France n'est pas moins sortie exsangue de la guerre.

L'on s'est acharné à alléger le fardeau des dettes de la nation de proie responsable de la guerre.

La baisse du franc et sa consolidation au cinquième de sa valeur, a constitué un immense prélèvement sur le capital national.

Etant donné que les dévastés d'une guerre, ne peuvent se réparer que par la création d'énormes ressources naturelles, celles-ci doivent provenir, sinon du vaincu, de prélèvements exceptionnels sur la richesse du pays.

L'on s'est acharné à alléger le fardeau des dettes de la nation de proie responsable de la guerre.

La méthode française, au contraire, — même avec une taxation sévère, — ayant consisté en un prélèvement fait une fois pour toutes, sur la richesse acquise, ne punit pas la production et ceci explique — avec la pratique de l'épargne, vertu bien française — la prospérité actuelle de l'industrie et l'absence de chômage.

C'est en comparant ces méthodes que le chancelier de l'Échiquier, M. Philip Snowden, a pu déclarer, l'autre jour, que "l'Angleterre se agit sans doute dans une situation meilleure au point de vue économique si elle avait réduit sa dette des quatre cinquièmes."

Mais tirer de ces paroles, comme le fait le GLOBE une insinuation contre la loyauté du gouvernement français en matière financière, est contraire aux faits comme à l'équité.

Il y a de ces esprits revêches et grinceux qui ne peuvent s'habituer à l'idée d'une France libre, où l'on travaille et épargne.

Quant à la dette intérieure, le service des intérêts des emprunts français, émis en France pendant la guerre, s'effectue en France ayant subi la dépréciation consolidée par la réforme monétaire de la stabilisation.

Les titres de ces emprunts, placés ailleurs presque en totalité dans le public français étaient libellés en franc à une époque où le franc avait cours forcé.

Les étrangers qui ont souscrit à ces emprunts librement dans les mêmes conditions que les français eux-mêmes, effectuaient d'ailleurs une opération de caractère commercial.

Que dire de la baisse de certaines valeurs industrielles américaines et canadiennes, à la suite de l'effondrement de l'an dernier à la Bourse de New-York.

Rendre le gouvernement français responsable de la baisse du franc et partant de la réduction de valeur des titres d'emprunts français ne serait pas plus équitable et voici pourquoi: La baisse du franc a eu pour cause, non le propos délibéré de l'Etat français, qui a fait au contraire les plus grands efforts pour la conjurer.

Les pays, qui, comme l'Angleterre et les Etats-Unis, disposaient, au lendemain de la guerre, du contrôle des matières premières (laine, coton, charbon et blé) ont, dès 1919, repris leur indépendance, afin d'utiliser cet avantage au maximum pour leur reconstitution économique.

L'on sait que la Grande-Bretagne, par exemple, en ce qui a trait au charbon, pratiquait la politique de prix différentiel. Le charbon vendu pour l'exportation était facturé plus cher que celui utilisé par l'industrie nationale.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières.

SAINT-CALIXTE

— Mercredi, le 19 novembre, en la paroisse de Saint-Calixte, eurent lieu les funérailles de Mlle Albertine Desjardins, fille de feu M. Pierre Desjardins et de Elisabeth Valiquette.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. Cadot de Sainte-Anne des Plaines.

Le service fut chanté par M. l'abbé Raoul Lavallée, curé de Saint-Pierre, accompagné de M. l'abbé Fisette, vicaire de Sainte-Anne des Plaines, comme diacre et de M. l'abbé A. Charpentier, vicaire de Sainte-Julienne comme sous-diacre.

Les porteurs étaient M. Zoël Desjardins, frère de la défunte, MM. Henri, Léo, Philippe, Viateur, Paul-Emile Duval ses neveux.

Tenaient les rubans: Mmes Aline Lacroix, Pat. Klesavitch, Lucie Bernier, Marie-Germaine Villamaire, Adrienne et Magella Mantha, Léa et Zetha Duval.

Dans le cortège, on remarquait: MM. et Mmes Henri Desjardins, Joseph Duval, Joseph Desjardins, Mme Zoël Desjardins, Mme Paul-Emile Duval, MM. Juste Desjardins, G. L. Heuvel, M. Duval, L. Duval, MM. et Mmes Orlan et Léon Duval, Mmes Jean Rosa, Germaine Duval, M. et Mme Zénon Marin, M. le docteur Lamoignon, MM. Jos. Valiquette, J. Leclair, Mlle Eva Leclair, M. le notaire Gauhier, M. D. Chartrand, Mlle Cécile Marin, Lucie Bernier, M. D. Gagnon, Mme Lamarche, M. et Mme Stanislas Simard, Mlle Jeannette Simard, Mme Pierre Bélie, Mlle Yvonne Forget, MM. et Mmes Omer Martel, Jos. Tourangeau, Philippe Macoux, Zéphir Mantha, M. Hormidas Mantha, M. O. Lapierre, MM. Zéphir Joseph, Antoine, Emmanuel Mantha, MM. et Mmes Ferdinand Lachance, Emile Archambault, Albini Beauchamp, Gustave Beauchamp, M. Thinel, F. Leclerc, Mme Wilfrid Dufresne, MM. et Mme Mathias Pelletier, Nép. Regimbald, M. Lidore Koleneluck, Mme F. Boula, MM. et Mmes Jos. Villamaire, F. Lacroix, O. Vézina, Mme Eugène Miller, M. E. Lajoie, Mmes Bernadette, Jeanne Lajoie, M. Calixte Lajoie, Mlle Clara Dufresne, Mmes Jos. Bruneau, Sam. Klisavitch, M. Jean Desroches, Mlle Hélène Blondin, M. Xavier Tourangeau, M. Arthur Duquette, Mme Azarie Laeasse, Mme Azarias Clément, M. et Mme Gédéon Therrien, Mme F. Grenier, Mme Jos. Lajoie, Mmes Jos. Gravel, Jos. Thoin, Mmes Cécile Thoin, Hélène Durand, M. Mathias Raette, Mme Arthur Laurence, Mlle Florence Laurence, M. Cléophas Valiquette, Mme Wilfrid Saint-Julien.

Bouquets spirituels: Mmes Bernadette Valiquette, Jeanne Thibeault, Maria Beauchamp, Mme Calixte Corbeil, Mme Victor Desjardins, Mlle Léontine Desjardins, M. Roméo Gagné, M. les élèves de l'École No. 1, sous la direction de Mmes Léona et Bertha Duval.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, quatre frères: MM. Juste, Henri, Zoël, Joseph Desjardins de Sainte-Anne des Plaines; deux sœurs: Mme Zénon Marin (Florestine) de Saint-Esprit, Mme Joseph Duval (Léontine) de Saint-Calixte.

La famille Joseph Duval remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de si nombreuses marques de sympathies.

— Récemment ont eu lieu les funérailles de M. Elie Therrien, décédé à l'âge de 81 ans, à Saint-Roch l'Actif et dont le service et la sépulture eurent lieu à Saint-Calixte.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Elie Poitras, curé de Saint-Roch.

Le service fut chanté par M. l'abbé Ed. Therrien de la paroisse du Sacré-Coeur à Montréal, neveu du défunt.

Mlle Orna Laforest touchait l'orgue et MM. Henri Magnan, A. Allain de Henri Miron et l'a défait par deux parties contre une. Vanier pour les français a été le meilleur joueur en faisant 188 pour une partie simple et roulant 490 pour trois parties. Voici le rapport détaillé des trois parties:

Classements des joueurs. ANGLAIS Powell Leslie . 159 157 150 466 Clark Ed . . . 160 183 133 476 Husson H . . . 144 148 156 448 Clark Alf . . . 177 140 155 472 Atto A-L . . . 156 157 159 472 796 785 753 2334

FRANÇAIS Miron Henri . . 121 152 142 415 Charbonneau T. 108 115 144 367 Vanier T . . . 147 188 155 490 Gohier Léopold 168 159 169 496 Dubreuil Aleé . 167 111 148 426 711 725 758 2194 ANGLAIS gagnent deux parties.

THEATRE REO — Samedi et dimanche, Barbara Kent et Neal Hart dans "Trail 49". En plus une comédie de deux rouleaux.

Mardi, mercredi et jeudi de la semaine prochaine, 7ième épisode de la série "Tarzan le Tigre" avec un drame de huit rouleaux ayant pour titre "Cloud Dodger et aussi deux rouleaux de comédie.

QUILLES A SAINT-AGATHE — Mardi le 25 novembre courant, une équipe de quilles composée de joueurs anglais, a rencontré l'équipe

NOUVELLES DE STE-AGATHE

— Vendredi le 21 novembre dernier, a eu lieu l'assemblée régulière du Club Sportif de Sainte-Agathe des Monts, sous la présidence de M. Clarence-W. Honey.

A cette assemblée il a été résolu unanimement que le programme pour courses en skis, raquettes, etc., tel que lecture faite, soit accepté. Voici le rapport du dit programme:

Samedi le 6 décembre 1930: — Ouverture officielle du Club Sportif à l'hôtel Laurentide Inn.

11 Janvier 1931: — 1ère Course éliminatoire (Cross Country) pour une coupe offerte par la Ville de Sainte-Agathe, emblème du championnat des Laurentides. 1ère Course éliminatoire pour Dames et Filles.

18 Janvier 1931: — 1ère Course éliminatoire pour garçons de 14 à 18 ans. 1ère Course éliminatoire pour garçons de 10 à 14 ans. Course "Free for all" autour du Lac des Sables distance de huit milles.

25 Janvier 1931: — 2ème Course éliminatoire (Cross Country). 2ème Course éliminatoire pour Dames et Filles.

1 février 1931: — 2ème Course éliminatoire pour garçons de 14 à 18 ans. 2ème Course éliminatoire pour garçons de 10 à 14 ans. Course en raquettes (5 milles).

8 février 1931: — 3ème Course éliminatoire (Cross Country). Course finale pour Dames et Filles. Course de garçons en bas de 10 ans.

14 février 1931: — Soirée dansante à l'hôtel Laurentide Inn au profit du Club Sportif de Sainte-Agathe à l'occasion de la Saint-Valentin.

15 février 1931: — Sauts en skis de toutes sortes et de tous âges.

22 février 1931: — Cours finale (Cross Country) pour le championnat des Laurentides. Concours d'endurance en arrière de l'Agro-Ski.

1 mars 1931: — Course finale pour garçons de 14 à 18 ans. Course finale pour garçons de 10 à 14 ans.

1 mars 1931: — Soirée dansante à l'hôtel Laurentide Inn au profit du Club Sportif de Sainte-Agathe à l'occasion de la Saint-Patrick. En plus distribution des coupes et médailles aux heureux gagnants.

QUILLES A SAINT-AGATHE — Mardi le 25 novembre courant, une équipe de quilles composée de joueurs anglais, a rencontré l'équipe

SAINT-CALIXTE

— Mercredi, le 19 novembre, en la paroisse de Saint-Calixte, eurent lieu les funérailles de Mlle Albertine Desjardins, fille de feu M. Pierre Desjardins et de Elisabeth Valiquette.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. Cadot de Sainte-Anne des Plaines.

Le service fut chanté par M. l'abbé Raoul Lavallée, curé de Saint-Pierre, accompagné de M. l'abbé Fisette, vicaire de Sainte-Anne des Plaines, comme diacre et de M. l'abbé A. Charpentier, vicaire de Sainte-Julienne comme sous-diacre.

Les porteurs étaient M. Zoël Desjardins, frère de la défunte, MM. Henri, Léo, Philippe, Viateur, Paul-Emile Duval ses neveux.

Tenaient les rubans: Mmes Aline Lacroix, Pat. Klesavitch, Lucie Bernier, Marie-Germaine Villamaire, Adrienne et Magella Mantha, Léa et Zetha Duval.

Dans le cortège, on remarquait: MM. et Mmes Henri Desjardins, Joseph Duval, Joseph Desjardins, Mme Zoël Desjardins, Mme Paul-Emile Duval, MM. Juste Desjardins, G. L. Heuvel, M. Duval, L. Duval, MM. et Mmes Orlan et Léon Duval, Mmes Jean Rosa, Germaine Duval, M. et Mme Zénon Marin, M. le docteur Lamoignon, MM. Jos. Valiquette, J. Leclair, Mlle Eva Leclair, M. le notaire Gauhier, M. D. Chartrand, Mlle Cécile Marin, Lucie Bernier, M. D. Gagnon, Mme Lamarche, M. et Mme Stanislas Simard, Mlle Jeannette Simard, Mme Pierre Bélie, Mlle Yvonne Forget, MM. et Mmes Omer Martel, Jos. Tourangeau, Philippe Macoux, Zéphir Mantha, M. Hormidas Mantha, M. O. Lapierre, MM. Zéphir Joseph, Antoine, Emmanuel Mantha, MM. et Mmes Ferdinand Lachance, Emile Archambault, Albini Beauchamp, Gustave Beauchamp, M. Thinel, F. Leclerc, Mme Wilfrid Dufresne, MM. et Mme Mathias Pelletier, Nép. Regimbald, M. Lidore Koleneluck, Mme F. Boula, MM. et Mmes Jos. Villamaire, F. Lacroix, O. Vézina, Mme Eugène Miller, M. E. Lajoie, Mmes Bernadette, Jeanne Lajoie, M. Calixte Lajoie, Mlle Clara Dufresne, Mmes Jos. Bruneau, Sam. Klisavitch, M. Jean Desroches, Mlle Hélène Blondin, M. Xavier Tourangeau, M. Arthur Duquette, Mme Azarie Laeasse, Mme Azarias Clément, M. et Mme Gédéon Therrien, Mme F. Grenier, Mme Jos. Lajoie, Mmes Jos. Gravel, Jos. Thoin, Mmes Cécile Thoin, Hélène Durand, M. Mathias Raette, Mme Arthur Laurence, Mlle Florence Laurence, M. Cléophas Valiquette, Mme Wilfrid Saint-Julien.

Bouquets spirituels: Mmes Bernadette Valiquette, Jeanne Thibeault, Maria Beauchamp, Mme Calixte Corbeil, Mme Victor Desjardins, Mlle Léontine Desjardins, M. Roméo Gagné, M. les élèves de l'École No. 1, sous la direction de Mmes Léona et Bertha Duval.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, quatre frères: MM. Juste, Henri, Zoël, Joseph Desjardins de Sainte-Anne des Plaines; deux sœurs: Mme Zénon Marin (Florestine) de Saint-Esprit, Mme Joseph Duval (Léontine) de Saint-Calixte.

La famille Joseph Duval remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de si nombreuses marques de sympathies.

— Récemment ont eu lieu les funérailles de M. Elie Therrien, décédé à l'âge de 81 ans, à Saint-Roch l'Actif et dont le service et la sépulture eurent lieu à Saint-Calixte.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Elie Poitras, curé de Saint-Roch.

Le service fut chanté par M. l'abbé Ed. Therrien de la paroisse du Sacré-Coeur à Montréal, neveu du défunt.

Mlle Orna Laforest touchait l'orgue et MM. Henri Magnan, A. Allain de Henri Miron et l'a défait par deux parties contre une. Vanier pour les français a été le meilleur joueur en faisant 188 pour une partie simple et roulant 490 pour trois parties. Voici le rapport détaillé des trois parties:

Classements des joueurs. ANGLAIS Powell Leslie . 159 157 150 466 Clark Ed . . . 160 183 133 476 Husson H . . . 144 148 156 448 Clark Alf . . . 177 140 155 472 Atto A-L . . . 156 157 159 472 796 785 753 2334

FRANÇAIS Miron Henri . . 121 152 142 415 Charbonneau T. 108 115 144 367 Vanier T . . . 147 188 155 490 Gohier Léopold 168 159 169 496 Dubreuil Aleé . 167 111 148 426 711 725 758 2194 ANGLAIS gagnent deux parties.

THEATRE REO — Samedi et dimanche, Barbara Kent et Neal Hart dans "Trail 49". En plus une comédie de deux rouleaux.

Mardi, mercredi et jeudi de la semaine prochaine, 7ième épisode de la série "Tarzan le Tigre" avec un drame de huit rouleaux ayant pour titre "Cloud Dodger et aussi deux rouleaux de comédie.

QUILLES A SAINT-AGATHE — Mardi le 25 novembre courant, une équipe de quilles composée de joueurs anglais, a rencontré l'équipe

SAINT-THERESE

— M. J.-A. Cloutier, le propriétaire de l'hôtel Blainville, avait organisé pour samedi soir dernier, un parti d'huitres dont le succès a été marquant. Plusieurs étrangers y ont pris part, et tous n'ont que des félicitations à l'adresse de M. Cloutier.

Il est bon de souligner que ces fêtes intimes ont un cachet tout particulier puisqu'elles groupent des amis qui ne se rencontrent pas souvent et cimentent cette amitié. Ce parti d'huitres a été très bien sur tous les points...

Les porteurs étaient: MM. Joseph Duval, Mécérie Duval, Olivier Vézina, Hormidas Mantha, Joseph Gravel, Aristide Blondin.

Le défunt laisse quatre fils: MM. Emilien, Hormidas, Joseph, Wilfrid; deux filles: Mmes Gonzague Dugas, Alphonse Héty; ses frères: MM. Fabien, Gustave, Alphonse, Adonias, Zotique et Gédéon; une sœur: Mme Vve Novice Lachapelle; ses gendres: MM. Alphonse Héty et M. Gonzague Dugas; ses belles-filles: Mmes Emilian Therrien, Hormidas et Joseph Therrien et un grand nombre de petits enfants.

On remarquait dans le cortège: MM. Emilien, Hormidas, Joseph Therrien; Gonzague Dugas, Alphonse Héty, Gustave et Gédéon Therrien, M. le Dr et Mme A. Therrien de Montréal, Mlle Claire Therrien, Mme Jos. Desroches de Saint-Roch, M. le maire Edmond Robillard, MM. et Mmes M. Martel, Jos. Laforest, M. L. Hamelin, Mme A. Payette, M. Roch et Mlle Marie Dugas, Mme et Mlle Laforest, M. Joseph et Jean-Baptiste Paquette, M. et Mme O. Grégoire, M. Jos. Chartier, M. Wilfrid Blondin de Saint-Lin, Mlle Léo et Léona Duval, Mme Joseph Blondin, Mme Joseph Gravel, Mme A. Lajoie, Mme Ferdinand Leclerc, Mme Georges Lajoie, Mmes Baptiste Dufresne, S. Lesage, M. Zénon Crépeau, Mme A. Dufresne, M. Ferdinand Lachance, MM. et Mmes Albini Beauchamp, Gustave Beauchamp, Eugène Lajoie, E. Collette, M. M. Racette, Mlle Tourangeau, M. G. Deschamps, M. O. sias Lapierre, Mlle Hélène Blondin, Mme Olivier Vézina, M. Eugène Durand, M. Omer Martel, Mme Arthur Laurence, M. Durant, M. J. Desroches, Mlle Hélène Durand, M. Clément et plusieurs autres.

— M. J.-A. Cloutier, le propriétaire de l'hôtel Blainville, avait organisé pour samedi soir dernier, un parti d'huitres dont le succès a été marquant. Plusieurs étrangers y ont pris part, et tous n'ont que des félicitations à l'adresse de M. Cloutier.

Il est bon de souligner que ces fêtes intimes ont un cachet tout particulier puisqu'elles groupent des amis qui ne se rencontrent pas souvent et cimentent cette amitié. Ce parti d'huitres a été très bien sur tous les points...

Les porteurs étaient: MM. Joseph Duval, Mécérie Duval, Olivier Vézina, Hormidas Mantha, Joseph Gravel, Aristide Blondin.

Le défunt laisse quatre fils: MM. Emilien, Hormidas, Joseph, Wilfrid; deux filles: Mmes Gonzague Dugas, Alphonse Héty; ses frères: MM. Fabien, Gustave, Alphonse, Adonias, Zotique et Gédéon; une sœur: Mme Vve Novice Lachapelle; ses gendres: MM. Alphonse Héty et M. Gonzague Dugas; ses belles-filles: Mmes Emilian Therrien, Hormidas et Joseph Therrien et un grand nombre de petits enfants.

On remarquait dans le cortège: MM. Emilien, Hormidas, Joseph Therrien; Gonzague Dugas, Alphonse Héty, Gustave et Gédéon Therrien, M. le Dr et Mme A. Therrien de Montréal, Mlle Claire Therrien, Mme Jos. Desroches de Saint-Roch, M. le maire Edmond Robillard, MM. et Mmes M. Martel, Jos. Laforest, M. L. Hamelin, Mme A. Payette, M. Roch et Mlle Marie Dugas, Mme et Mlle Laforest, M. Joseph et Jean-Baptiste Paquette, M. et Mme O. Grégoire, M. Jos. Chartier, M. Wilfrid Blondin de Saint-Lin, Mlle Léo et Léona Duval, Mme Joseph Blondin, Mme Joseph Gravel, Mme A. Lajoie, Mme Ferdinand Leclerc, Mme Georges Lajoie, Mmes Baptiste Dufresne, S. Lesage, M. Zénon Crépeau, Mme A. Dufresne, M. Ferdinand Lachance, MM. et Mmes Albini Beauchamp, Gustave Beauchamp, Eugène Lajoie, E. Collette, M. M. Racette, Mlle Tourangeau, M. G. Deschamps, M. O. sias Lapierre, Mlle Hélène Blondin, Mme Olivier Vézina, M. Eugène Durand, M. Omer Martel, Mme Arthur Laurence, M. Durant, M. J. Desroches, Mlle Hélène Durand, M. Clément et plusieurs autres.

— M. J.-A. Cloutier, le propriétaire de l'hôtel Blainville, avait organisé pour samedi soir dernier, un parti d'huitres dont le succès a été marquant. Plusieurs étrangers y ont pris part, et tous n'ont que des félicitations à l'adresse de M. Cloutier.

Il est bon de souligner que ces fêtes intimes ont un cachet tout particulier puisqu'elles groupent des amis qui ne se rencontrent pas souvent et cimentent cette amitié. Ce parti d'huitres a été très bien sur tous les points...

Les porteurs étaient: MM. Joseph Duval, Mécérie Duval, Olivier Vézina, Hormidas Mantha, Joseph Gravel, Aristide Blondin.

Le défunt laisse quatre fils: MM. Emilien, Hormidas, Joseph, Wilfrid; deux filles: Mmes Gonzague Dugas, Alphonse Héty; ses frères: MM. Fabien, Gustave, Alphonse, Adonias, Zotique et Gédéon; une sœur: Mme Vve Novice Lachapelle; ses gendres: MM. Alphonse Héty et M. Gonzague Dugas; ses belles-filles: Mmes Emilian Therrien, Hormidas et Joseph Therrien et un grand nombre de petits enfants.

On remarquait dans le cortège: MM. Emilien, Hormidas, Joseph Therrien; Gonzague Dugas, Alphonse Héty, Gustave et Gédéon Therrien, M. le Dr et Mme A. Therrien de Montréal, Mlle Claire Therrien, Mme Jos. Desroches de Saint-Roch, M. le maire Edmond Robillard, MM. et Mmes M. Martel, Jos. Laforest, M. L. Hamelin, Mme A. Payette, M. Roch et Mlle Marie Dugas, Mme et Mlle Laforest, M. Joseph et Jean-Baptiste Paquette, M. et Mme O. Grégoire, M. Jos. Chartier, M. Wilfrid Blondin de Saint-Lin, Mlle Léo et Léona Duval, Mme Joseph Blondin, Mme Joseph Gravel, Mme A. Lajoie, Mme Ferdinand Leclerc, Mme Georges Lajoie, Mmes Baptiste Dufresne, S. Lesage, M. Zénon Crépeau, Mme A. Dufresne, M. Ferdinand Lachance, MM. et Mmes Albini Beauchamp, Gustave Beauchamp, Eugène Lajoie, E. Collette, M. M. Racette, Mlle Tourangeau, M. G. Deschamps, M. O. sias Lapierre, Mlle Hélène Blondin, Mme Olivier Vézina, M. Eugène Durand, M. Omer Martel, Mme Arthur Laurence, M. Durant, M. J. Desroches, Mlle Hélène Durand, M. Clément et plusieurs autres.

— M. J.-A. Cloutier, le propriétaire de l'hôtel Blainville, avait organisé pour samedi soir dernier, un parti d'huitres dont le succès a été marquant. Plusieurs étrangers y ont pris part, et tous n'ont que des félicitations à l'adresse de M. Cloutier.

Il est bon de souligner que ces fêtes intimes ont un cachet tout particulier puisqu'elles groupent des amis qui ne se rencontrent pas souvent et cimentent cette amitié. Ce parti d'huitres a été très bien sur tous les points...

Les porteurs étaient: MM. Joseph Duval, Mécérie Duval, Olivier Vézina, Hormidas Mantha, Joseph Gravel, Aristide Blondin.

Le défunt laisse quatre fils: MM. Emilien, Hormidas, Joseph, Wilfrid; deux filles: Mmes Gonzague Dugas, Alphonse Héty; ses frères: MM. Fabien, Gustave, Alphonse, Adonias, Zotique et Gédéon; une sœur: Mme Vve Novice Lachapelle; ses gendres: MM. Alphonse Héty et M. Gonzague Dugas; ses belles-filles: Mmes Emilian Therrien, Hormidas et Joseph Therrien et un grand nombre de petits enfants.

On remarquait dans le cortège: MM.

CONSEILS DU MEDECIN

LA MORTALITE MATERNELLE

Le plus grand malheur qui peut arriver à la famille c'est la mort de la mère à cause des maux sociaux et économiques qu'elle entraîne.

Malheureusement, ce malheur arrive trop souvent. Dans notre pays, pour chaque millier d'enfants qui naissent vivants six mères meurent de la grossesse, qui ont pour but la sauvegarde de la santé de la mère comme celle de son enfant réussissant à prévenir la plupart de ces décès.

Afin de se tenir en bon état, la mère doit se mettre sous les soins de son médecin aussitôt qu'elle a raison de se croire enceinte. S'il est consulté au début de la grossesse, le médecin peut d'écarter la femme le conseil qui lui conviendrait afin d'éloigner les dangers qui accompagnent parfois la grossesse.

Voilà, il nous semble, une bonne raison pour demander une surveillance médicale régulière pendant la grossesse. Cette surveillance comprend des visites au médecin, d'abord une fois par mois, et, plus tard, au cours des derniers mois, deux fois par mois. La surveillance prénatale est une mesure préventive puisqu'elle cherche à prévenir beaucoup des causes et des dangers qui accompagnent la grossesse.

LA "CHIQUE"

Pour que G. en vienne à s'acheter une pipe et à la fumer entre chaque cours... il lui a fallu subir le choc d'une désillusion... Ce fut la première épine dans le chemin fleur...

La maternité est une fonction naturelle et doit se faire d'une façon normale. La mère expectante ne doit pas se considérer comme une invalide, mais cela n'empêche pas qu'elle ait besoin de conseils particuliers que seul le médecin est en état de lui donner. Le besoin que nous éprouvons de manger est tout à fait naturel, cependant, qui de nous n'a pas besoin de conseils au sujet de la quantité et du choix de ses aliments? La digestion se fait naturellement, sans aucun effort de notre part, mais s'il nous arrive quelque malaise de l'appareil digestif, nous avons besoin des conseils du médecin pour nous remettre en état normal.

Si la femme enceinte suit les règles générales de l'hygiène et les conseils particuliers de son médecin, elle réussira à diminuer tous les dangers possibles et à elle-même et à son enfant pendant sa grossesse et au moment de la naissance.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Colledge, Toronto. Une épouse personnelle sera envoyée par écrit.

L'APOSTOLAT DES MALADES

1. — Origine et but.

L'apostolat des malades, pieuse union fondée en Hollande en 1925 et érigée le 5 mars 1927 dans l'oratoire de l'Abbaye des Bénédictins de Saint-Paul le Wisques, a pour but de faire des malades des apôtres, par l'acceptation, le support et l'offrande de leurs souffrances pour l'Église et le bien des âmes. Ainsi les évangélistes d'aujourd'hui, leur fait-elle trouver, dans la sanctification leur meilleure consolation.

2. — Avantages.

a) Personnels. — Le pieux union des malades remédie d'abord à l'isolement déprimant que cause la maladie, surtout lorsque s'y ajoute la privation des cérémonies liturgiques. Elle réconforte les malades en les orientant désormais vers un idéal d'apostolat qui les distrait de la considération exclusive de leur malheur.

b) Avantages sociaux et religieux. — Mais la souffrance est une mine inépuisable, une richesse cachée qu'il faut exploiter, non seulement pour ceux-là mêmes qu'elle atteint directement, mais encore pour le bien spirituel de toutes les âmes, pour l'Église et la gloire de Dieu. C'est ici que cette pieuse union de malades achève de donner toute sa valeur.

Tout ce qui s'est fait de bien dans le monde, s'est toujours fait au prix de la souffrance. C'est la loi du Calvaire. Aussi les malades, saintement malades, sont-ils les continuateurs de la Rédemption pour le salut de leur famille, de leur patrie, du monde, de toute l'Église, unis au Christ pour le règne de Dieu. Au-dessus de ceux qui prient, ils souffrent avec le Christ, et "partout, comme dit saint Paul, ce qui manque à sa divine Passion." Soumis, c'est la bonne, la bienfaisante souffrance; révoltés, indifférents ou stoïques, ce serait la mauvaise, pernicieuse ou inutile souffrance.

C'est afin de recueillir tant de forces cachées dans la bonne souffrance qu'on a créé la Ligue exclusivement spirituelle qui, tout en visant l'intérêt de l'Église et des âmes selon les vues de l'apostolat, procure d'autant plus efficacement le bien propre des malades qu'elle le dépasse davantage.

3. — Conditions d'adhésion.

Les membres de l'apostolat sont des personnes affligées d'une

L'ASSOCIATION DES AIDES-MATERNELLES

L'Association des Aides-Maternelles a été fondée par La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste pour aider la mère de famille à refaire sa santé après la naissance de son enfant en donnant à l'un et à l'autre les soins hygiéniques qu'ils requièrent, et, au besoin, en se rendant utiles dans la maison. Toutefois, il ne faut pas confondre l'aide-maternelle avec la bonne. Elle tient une place intermédiaire entre la garde-malade et la servante.

L'aide-maternelle reçoit une formation spéciale à sa mission de dévouement. Une étude approfondie de la puériculture et de la pédiatrie, sous la sage direction des Sœurs Grises, lui donne une parfaite compétence dans les soins à donner aux bébés dans quelque genre de maladie que ce soit. Ces connaissances sont complétées par un stage de quelques semaines dans un hôpital de maternité.

S'agit-il de diète, l'aide-maternelle reconnaît très vite l'alimentation déficiente chez l'enfant et peut y remédier avec succès. Que d'inquiétudes et de pleurs sont épargnés par une diète appropriée!

Aide incomparable pour la maman, surtout quand le bébé est malade ou débile, l'aide-maternelle donne de plus ses soins à la mère et au nouveau-né, s'occupe de la toilette de l'enfant et de la mère, entretient la

chambre de la malade et fait le lavage du linge du bébé. Quand il n'y a pas de bonne dans la maison, elle prépare un repas frugal pour la famille et fait un ménage sommaire suivant ses forces.

L'utilité des aides-maternelles n'est plus à discuter. On apprécie hautement le secours qu'elles apportent à la mère de famille en se prêtant généreusement aux travaux de la maison, et les éloges qu'on en reçoit prouvent que leurs services sont de plus en plus estimés. Cette association répond au désir de toutes les femmes d'expérience qui savent combien une aide appropriée en certaines occasions sauvegarde de la santé de toute une famille.

Les règlements de l'association sont envoyés sur demande. Les aides-maternelles demandent le prix modique de \$2.0 par jour ou de \$50.00 par mois.

On peut réserver les services d'une aide-maternelle en s'adressant à: La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853, est, Sherbrooke, Tél. Frontenac 2665, de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h.

5. — Direction.

Pour la Canada: Secrétaire des Malades, Sanctuaire de N.-Dame-de-Lourdes, Mont-Joli, P. Q.

Voici ce que nous écrivait, dans sa lettre d'approbation de l'Œuvre, Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, en date du 6 septembre 1930.

"Je considère comme un honneur pour notre diocèse que l'Œuvre de l'apostolat des Malades se soit adressée au Père curé de Mont-Joli pour lui confier le Secrétariat général de la confrérie au Canada. J'en attends beaucoup de bienfaits spirituels pour tous. Nous avons tellement besoin de ne pas méconnaître les vraies raisons d'être de la bonne souffrance, que ce n'est pas trop d'une œuvre spécialement vouée à infuser dans les âmes les motifs de foi et d'espérance qui la font accepter de la main du Bon Dieu."

"Je ne puis que me réjouir à la pensée que l'œuvre sera sous le patronage de Notre-Dame de Lourdes. La douce Vierge daigne, par l'intercession des associés, sourire à tous ceux qui souffrent et se préparent à paraître devant leur Juge son Fils." Notre-Dame-de-Lourdes, santé des infirmes, priez pour nous.

AVIS est par le présent donné que le révérend Eugène Gohier, curé de Saint-Sauveur des Monts, fera vendre à une enchère publique, mardi le 30 décembre 1930, à 10 hrs. A. M. (à moins que réclamation soit faite avant cette date) un reste de ménage et autres objets de lingerie laissés dans sa maison par un locataire du nom de Eugène Maillet, parti subit, sans avis depuis près de trois mois et en dette de loyer. Communiqué

AVIS PUBLIC

DR EDGAR TURGEON
Chirurgien Dentiste
a ouvert un bureau à
ST-JOVITE
tous les samedis et dimanches, à l'année
Spécialités: Extraction des dents sans douleur — Dentiers garantis — Couronnes et ponts en or solide — Plombages en or, en argent et en porcelaine.
Bureau de Montréal: 2118, rue Centre. (Wilbank 0535)

Pas en train!
Une DOW Stout
vous fera du bien

BRASSERIE DOW, MONTREAL

Les membres de l'apostolat sont des personnes affligées d'une

— Tenez, papa, encore une cette année... Tous les ans, sa carte de souhaits arrive, me rappelant son souvenir. Elle sourit, heureuse. Le papa ne l'est pas moins, et les grands frères, sensibles au souvenir du cousin éloigné, éprouvent qu'une carte de souhaits cimenter l'amitié et réunir même les absents.

C'est à notre imprimerie que vous trouverez le plus grand choix, à des prix des plus raisonnables.

Avez-vous vos cartes de visite? Soyez prêt pour les fêtes.

IMPRIMERIE

L'AVENIR DU NORD

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

Présentation, sous une forme facile à comprendre, du

RAPPORT ANNUEL

31 octobre 1930

PASSIF

PASSIF ENVERS LE PUBLIC

Dépôts	\$697,395,742.34
Payables à demande ou après avis.	
Billets de la Banque en circulation	39,724,450.50
Payables à demande.	
Lettres de crédit en cours	8,723,863.80
Responsabilités financières encourues au nom des clients pour des opérations commerciales (voir contrepartie [x] à l'actif).	
Divers	4,367,780.52
Item qui ne se rangent pas sous les rubriques précédentes.	
Total du Passif envers le public	\$750,211,837.16

PASSIF ENVERS LES ACTIONNAIRES

Capital, Surplus et Profits non répartis & Provision pour Dividendes	76,757,700.45
Le montant représente l'intérêt ou participation des actionnaires. Le passif envers le public a la priorité sur cet intérêt.	
Total du Passif	\$826,969,537.61

ACTIF

Pour faire face au passif précédent la Banque possède

Encaisse dans ses voûtes et à la Réserve centrale d'or	\$100,047,419.79
Billets des autres banques et chèques tirés sur elles	41,634,155.54
Payable comptant sur présentation.	
Argent déposé dans les autres banques	35,118,848.74
Disponible à demande.	
Fonds d'Etat et autres obligations et débetures	181,592,610.56
Valeurs de tout repos dont la plupart viennent à échéance à une date rapprochée.	
Actions	1,037,042.59
Actions de chemins de fer, d'entreprises industrielles et autres à leur valeur boursière ou moins.	
Prêts à demande en dehors du Canada	60,921,712.69
Garantis par des obligations, actions et autres titres négociables d'une plus grande valeur que les prêts et représentant des sommes rapidement disponibles sans danger de perturbation de la situation au Canada.	
Prêts à demande au Canada	17,840,690.03
Payables à demande et garantis par des obligations et des actions d'une plus grande valeur que les prêts.	
TOTAL DE L'ACTIF RAPIDEMENT REALISABLE	\$438,192,479.94

(soit 59.32 p. 100 du passif envers le public)

Autres prêts	359,703,279.35
Aux industriels, agriculteurs, marchands et autres personnes, et à des conditions compatibles avec les principes de la banque.	
Locaux de la Banque	14,500,000.00
Trois propriétés seulement sont portées au nom de sociétés de participation; les actions et les obligations de ces sociétés sont détenues en entier par la Banque et apparaissent aux livres pour \$1.00 dans chaque cas. Tous les autres locaux de la Banque, dont la valeur dépasse de beaucoup \$14,500,000, sont inscrits à ce poste.	
Propriétés immobilières et hypothèques sur propriétés	1,803,352.09
Acquis dans le cours des affaires de la Banque et en voie de réalisation.	
x Créances contre clients pour Lettres de crédit	8,723,863.80
Représentent ce qui est dû par les clients pour les Lettres de crédit émises par la Banque pour leur compte.	
Autres valeurs actives non comprises dans ce qui précède	4,046,562.43
Soit un actif total de	\$826,969,537.61

Pour payer le passif envers le public de

ce qui laisse un excédent d'actif sur le passif envers le public de \$ 76,757,700.45

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Profits pour l'exercice terminé le 31 octobre 1930	\$6,519,031.51
Prime sur fonds nouveaux	51,459.50
	\$6,570,491.01
Dividendes et intérêts sur paiements partiels payés ou payables aux actionnaires	\$5,047,586.99
Crédit à Réserve	51,459.50
Provision pour impôts fédéraux	439,979.45
Réserve sur les locaux de la Banque	800,000.00
	6,359,025.94
Solde du compte de Pertes et Profits au 31 octobre 1929	\$ 211,465.07
	735,582.31
Solde de Pertes et Profits reportés	\$ 947,047.38

CHARLES B. GORDON, Président
W. A. BOG, JACKSON DODDS, Gérants-généraux

La puissance d'une banque est déterminée par son histoire, sa méthode, sa direction et l'étendue de ses ressources. Depuis 113 ans la Banque de Montréal est au premier plan de la finance canadienne.

AU CONGRES DE L'UNION DES MUNICIPALITES

DISCOURS PRONONCE PAR M. Z. RAYMOND, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES HOTELIERS DE CAMPAGNE, LE 5 NOVEMBRE, A TROIS-RIVIERES.

Monsieur le président, Messieurs les délégués, Je vous remercie de m'avoir permis de vous adresser la parole sur une question qui vous intéresse tout autant que nous de l'Association des Hoteliers de Campagne, puisqu'elle figure à l'ordre du jour de votre convention, et qu'elle est en ce moment sous discussion. Je vous parlerai de la question des taxes de permis accordés par les municipalités aux hôteliers, et des licences.

Je sais que vous rendrez aux hôteliers le témoignage que dans le passé, ils ont été des citoyens respectueux des lois, et qu'ils n'ont jamais refusé leur concours aux autorités religieuses et civiles, pour assurer le bon ordre dans les limites du territoire où ils exercent leur commerce. Aujourd'hui comme hier, et demain comme aujourd'hui, nous voulons coopérer avec vous et je sais que d'autre part, nous pouvons compter sur votre esprit de justice et votre coopération.

Dernièrement, il a été porté à notre connaissance qu'un conflit existait entre certaines lois qui régissent le commerce de l'hôtellerie rurale dans notre province, et c'est dans votre propre organe que nous l'avons appris. En effet, sous la signature de votre aviseur légal, M. Roland Boursiquet, il était écrit qu'en vertu de la loi 34, de la loi des Licences (S. R. Q., 1925 C. 25).

«Nonobstant les dispositions de toute loi spéciale à ce contraire, aucune municipalité ne peut par règlement, résolution ou autrement, prélever, la même année, sur une personne munie d'un permis de recevoir, directement ou indirectement, un montant plus élevé que ne le permet le présent article pour l'objet sus-dit, peut être forcée ou tout temps de rembourser cette surcharge à la personne munie du dit permis ou à ses représentants». (11 Geo. V, c. 24, 137)».

Cette apparente opposition d'une loi à une autre a fortement obscurci la situation, tout le monde l'admet, si bien que le procureur-général a décidé de soumettre la question à son département légal, afin d'obtenir une opinion sur les meilleurs moyens à prendre pour uniformiser et simplifier ces lois. Cette décision nous satisfait pleinement pour le moment, et ne devrait pas vous déplaire, puisqu'elle a pour but, en même temps que de nous protéger contre toutes charges prohibitives et illégales, de bien vous éclairer sur vos droits en l'occurrence.

«Nonobstant les dispositions de toute loi spéciale à ce contraire, aucune municipalité ne peut par règlement, résolution ou autrement, prélever aucune taxe, aucun droit ou impôt pour tenir hôtel, un restaurant ou une maison de logement». Ce sont là les propres termes de la loi. Nous avons voulu connaître l'opinion de nos aviseurs légaux sur ce sujet, et nous devons dire qu'ils nous ont donné une opinion semblable à celle de M. Boursiquet en ce qui concerne la loi des Licences.

Plus tard certains de nos membres

nous ont appris que forts de cette opinion, ils s'étaient adressés au secrétaire-trésorier de leur municipalité, et que ceux-ci avaient admis qu'ils n'avaient pas le droit de collecter cette taxe, et certains ont même consenti à une remise des argents déjà versés.

Mais en regard de ces opinions, il s'est trouvé que certaines autorités municipales ou légales ont opposé à la loi des Licences, la loi concernant les Licences Alco-liqués (S. R. Q. article 145) qui suit: «Nonobstant toute loi spéciale à ce contraire, aucune municipalité ne peut par règlement, résolution ou autrement, prélever, la même année, sur une personne munie d'un permis de recevoir, directement ou indirectement, un montant plus élevé que ne le permet le présent article pour l'objet sus-dit, peut être forcée ou tout temps de rembourser cette surcharge à la personne munie du dit permis ou à ses représentants». (11 Geo. V, c. 24, 137)».

Cette apparente opposition d'une loi à une autre a fortement obscurci la situation, tout le monde l'admet, si bien que le procureur-général a décidé de soumettre la question à son département légal, afin d'obtenir une opinion sur les meilleurs moyens à prendre pour uniformiser et simplifier ces lois. Cette décision nous satisfait pleinement pour le moment, et ne devrait pas vous déplaire, puisqu'elle a pour but, en même temps que de nous protéger contre toutes charges prohibitives et illégales, de bien vous éclairer sur vos droits en l'occurrence.

Mais ce n'est pas ce que nous voulons. Quoique dans le passé, les hôteliers ont été trop souvent les victimes de certaines administrations municipales, en quête de revenus additionnels, ils ne veulent pas user de représailles, mais ils veulent cependant, réclamer justice et équité. Ils croient pouvoir les obtenir sans avoir recours aux moyens extrêmes, mais simplement en venant vous demander, et en obtenant de vous une loyale coopération, en vue de vider une fois pour toutes, une question vexatoire entre toutes, celle des impôts imposés au commerce de l'hôtellerie.

Nous espérons donc que vous consentirez volontiers à discuter la question en toute sincérité et loyauté, et nous sommes convaincus que si nous abordons le problème de front, nous en arriverons à une solution équitable quand aux taxes et impôts que nous payons, non seulement en ce qui concerne l'avenir, mais aussi en ce qui regarde le remboursement des argents perçus par les municipalités illégalement. Pour l'avenir, nous voulons une uniformité de taux, et pour le passé, un arrangement qui permettra à nos membres de rentrer dans leur argent sans causer d'embarras inutiles aux municipalités. Nous vous tendons la main, loyalement et sans embarras. L'accepterez-vous de même?

LE MARCHÉ DU BLE SEPT PERIODES DE DEPRESSION

DEPUIS 40 ANS

Les cours du blé ont des hauts et des bas, et à des niveaux qu'ils n'avaient pas touchés depuis un grand nombre d'années. Le dumping russe et surtout l'énigme russe ont sans doute contribué à la baisse. Mais le rapport apparent entre l'offre et la demande suffit, sinon à la justifier, du moins à l'expliquer. La production mondiale de 1930-31 est officiellement évaluée, à Washington, à 4,470,500,000 boisseaux, à rapprocher de 4,204,800,000 boisseaux en 1929-30, et de 4,709,300,000 boisseaux en 1928-29. A cet égard, que les besoins moyens de pays importateurs s'élevassent entre 700 et 800 millions de boisseaux. Le large écart qui apparaît en ce moment entre l'offre et la demande sera sans doute réduit des deux côtés à la fois. D'une part, la production sera moins importante qu'on ne prévoit; dans l'Ouest canadien les intempéries passées avoir compromis environ 10 pour cent de la moisson, et les cultures de l'Argentine, de l'Australie et de l'Inde restent exposées à toutes sortes d'aléas. D'autre part, l'extrême bon marché du blé en développement la consommation mondiale d'une mesure appréciable, sans compter, dans certains pays, le blé remplaçant, pour la nourriture des animaux, d'autres produits dont la production est elle-même déficiente.

Est-il besoin d'expliquer pourquoi la récente Conférence Impériale n'a pas agréé la proposition du premier ministre du Canada, qui suggérait au Gouvernement britannique de frapper d'un droit de douane les blés étrangers importés au Royaume-Uni afin de favoriser d'autant les blés moissonnés dans l'Empire? Outre que le peuple anglais s'est toujours opposé avec énergie à tout impôt sur ses aliments, le Royaume-Uni pourrait difficilement créer une union douanière impériale, même partielle, qui lui permettrait peut-être d'élargir ses marchés dans les pays de l'Empire, mais qui risquerait d'indisposer le reste du monde, qui offre à son industrie à son commerce des débouchés beaucoup plus importants. Reste la question du contingentement, qui assurerait aux pays producteurs de l'Empire la fourniture d'un volume minimum de blé au Royaume-Uni. Celui-ci achète l'étranger plus de la moitié du blé qu'il consomme. Le contingentement, dont la réalisation présente de sérieuses difficultés, aurait pour effet d'accroître dans une certaine mesure la demande, mais il ne stabiliserait en aucune façon les cours mondiaux. Il ne saurait être question d'établir des prix fixes, parce que l'importateur anglais ne serait pas plus disposé à payer plus cher que le producteur australien ou canadien ne serait enclin à vendre meilleur marché que le prix courant.

Le relèvement des cours ne pourra venir que d'une évolution plus favorable du marché. La situation, pour ce qui est de notre pays, présente à cet égard une amélioration appréciable. Les exportations canadiennes de blé et de farine en août et septembre sont l'équivalent de 52 millions et demi de boisseaux, à rapprocher de 22 millions et demi de boisseaux pendant les deux mêmes mois de 1929. Les stocks canadiens sont sensiblement moins considérables qu'ils ne l'étaient à la même époque l'an dernier.

AGRICULTURE

L'HIVERNAGE DES CHEVAUX QUI NE TRAVAILLENT PAS.

L'énergie chevaline est toujours un problème sur la ferme surtout lorsqu'on désire l'avoir à coût raisonnable au moment où l'on en a besoin. Après que la terre gèle on n'a plus grand-chose à faire faire aux chevaux jusqu'au printemps. Lorsque les travaux d'automne sont terminés, les chevaux se vendent à prix de sacrifice; au printemps, lorsqu'ils sont nés, ce saires ils coûtent cher. Beaucoup de cultivateurs trouvent le moyen de résoudre ce problème en gardant tous leurs chevaux pendant l'hiver.

Le régisseur, G. A. Langelier, de la Station Expérimentale de Cap Rouge donne des conseils très utiles sur l'hivernage économique des chevaux. Il a fait une étude spéciale de ce problème depuis quelques années. Il constate que ces chevaux se trouvent très bien d'une ration quotidienne d'une livre de foin par jour, d'une livre de paille et d'une livre de enrotes ou de ruabagas, par 100 livres du poids de l'animal. Les chevaux nourris de cette façon sont restés en état superbe pendant les cinq mois qu'ils étaient au repos. Ils ont fait une augmentation moyenne de poids de 28.2 livres sans perdre de vitalité ou d'énergie.

Monsieur Langelier a pour règle de diminuer graduellement la somme de travail et de nourriture à partir du 1er novembre jusqu'au 15 novembre. Ce jour-là les chevaux sont mis dans des box-stalls et ils n'en sortent plus

production. Elle impose à toutes les entreprises la plus stricte économie. (On n'en saurait citer un meilleur exemple que le Canadien-Pacifique qui en diminuant de près de deux millions ses frais d'exploitation, a porté en septembre ses recettes nettes à un chiffre qu'elles n'avaient jamais atteint au cours de ce mois, bien que ses recettes brutes fussent inférieures à celles de septembre 1929). Le ralentissement de la production et la réduction des prix de revient facilitent la consommation des stocks, le rétablissement de l'équilibre entre l'offre et la demande et le retour de l'activité économique normale. Ce cours naturel des choses, qui se poursuit déjà sans doute, est si graduel, qu'il échappe au début à l'observation. On n'en constate les effets qu'au fur et à mesure qu'ils se manifestent.

La dépression économique porte en elle-même son propre remède. Elle modère momentanément l'allure de la

SAINT-FAUSTIN

— M. Onias oBivin et ses fils Léo et Bernard étaient de passage à Montréal la semaine dernière.
— Mlle Berthe Perrault est de retour chez ses parents, après avoir passé quelques mois à Montréal.
— M. Charlemagne Guindon de Val-David était chez M. H. Guindon dimanche.
— Mlle Simone Guindon est allée passer quelques jours à Saint-Donat chez des parents.



Suivez l'été. Allez vers ces côtes ensoleillées qui font fuir l'hiver et ses frimas, où le bruissement des feuilles forme une douce musique. Auto, golf, yacht, les scènes reposantes et les amusements de Vancouver et Victoria que vient de réunir le nouveau service maritime triangulaire du Canadien National. Ou bien? allez chercher vers le sud les charmes incomparables de la Californie ensoleillée.

Renseignements auprès des agents du Chemin de fer National.

CANADIEN NATIONAL

GRATIS
Nouveau service à diner (semi-porcelaine) 97 morceaux, valeur \$30.00, donné GRATIS avec le

THE et CAFE MIKADO

ACTUELLEMENT CHAQUE PAQUET CONTIENT UNE ASSIETTE (9 POUCES), D'UNE VALEUR DE 30c.

Meilleur que tout autre thé et café du même prix.

Noir - 65c. lb.
Japon & Café - 70c. lb.

GLOBE TEA CO. - MONTREAL
En vente partout, demandez-le à votre fournisseur.

Il sait choisir... son coup!

Bon œil, mais surtout bon jugement!... C'est à cela que Baptiste doit ses victoires au pool!... Et c'est ce jugement toujours sûr qui lui fait choisir le Gin Canadien Croix d'Or comme sa boisson favorite.

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros:	40 onces	\$3.65
Moyen:	26 onces	\$2.55
Petit:	10 onces	\$1.10

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distillateurs depuis 1898

Distilleries: Berthierville, Qué. Bureau-Chef: Montréal.

Gin Canadien Melchers Croix d'Or

Une Ombre Prometteuse

Un fait bien clair

C'est un fait reconnu que la fameuse bière Molson's Stock possède de merveilleuses propriétés rafraichissantes... et un fait ne se discute pas. Essayez seulement une fois une bouteille de ce pétillant breuvage ambré à votre taverne habituelle et vous verrez! Commandez-en ensuite une caisse chez votre épicer pour consommation à la maison.

MOLSON
"Export" - "Stock" - "India Pale"

GRANDE SEANCE LUTTE ET BOXE

UN SUPERBE PROGRAMME
POUR SAMEDI SOIR LE 29 NOVEMBRE, DANS L'EDIFICE
LEONARD, RUE ST-GEORGES.

La quatrième séance de lutte et boxe qui sera donnée demain soir, sera de quatre rencontres de lutte et une de boxe. Cette séance est impatiemment attendue de tous les amateurs locaux, car l'intérêt que suscitent les rencontres au programme nous portent à croire qu'une foule envahira le nouveau local de la rue Saint-Georges, demain soir, et que l'assistance sera la plus considérable jamais vue encore. L'essor donné à la lutte et à la boxe et l'encouragement donné aux lutteurs et boxeurs locaux par les organisateurs de ces rencontres méritent d'être signalés. Depuis déjà un mois que des séances de ce genre ont été organisées les débuts n'ont peut-être pas été brillants: il fallait secouer l'apathie du public et la situation actuelle n'était peut-être pas propice à ces organisations, mais malgré tout, ces événements, les promoteurs n'ont pas perdu courage. Maintenant que le mouvement est lancé, les promoteurs ont droit à nos félicitations pour leur persévérance et nul doute que la soirée de demain sera le digne couronnement de leurs efforts longtemps soutenus.

Dans la première rencontre, nous aurons le plaisir de voir le fameux Paul Lefebvre, de Montréal, qui a livré une si belle lutte à Ernest Pominville, à la dernière séance. Il sera aux prises avec un adversaire digne de lui dans la personne de Hector Marfin, de Granby. Vous pourrez juger de ses capacités le 29 (30 minutes, 1 chute).

Lacien Ouellette qui a fait belle figure le 15 novembre dernier, contre le champion du Canada, Albert Beaucaire, rencontrera Cyclone David, de

Québec. David n'est pas un étranger parmi nous, puisqu'il a fait match nul contre Angrignon, lors de la 1ère séance, ayant pris chacun une chute. Nul doute qu'il sera de taille à faire la vie dure à Ouellette. Nous verrons donc une lutte très contestée entre ces deux hommes. (30 minutes, 1 chute).

La troisième rencontre sera d'une heure ou une chute, entre le populaire Ernest Pominville, de Saint-Jérôme, qui est en train de se créer une belle réputation comme lutteur, et Eddie Tanguay, de Sherbrooke, un athlète de lère valeur qui pourrait peut-être causer des surprises. Pominville s'entraîne actuellement avec ses élèves locaux, et avant longtemps, plusieurs d'entre eux, seront à l'affiche et sauront intéresser le public, grâce à leur talent et aux conseils de leur professeur. Ce dernier commence à retrouver son ancienne forme, et à date, il n'a remporté que des victoires. Plusieurs de ses admirateurs sont anxieux de le voir aux prises avec Angrignon, le champion actuel dans la classe 135 lbs. Il est à présumer que nombreux seront ceux qui tiendront à voir leur favori à l'œuvre demain soir. (1 heure, 1 chute).

La rencontre Semi-Finale est un match de boxe de 10 rondes entre Olier Bertrand, de Joliette et Henri Legros, de Montréal. Inutile d'insister sur la valeur de ces hommes. Qu'il suffise de vous rappeler le fameux combat que Legros a livré à Raoul (Babonne) Lefebvre, à la dernière séance. Considéré comme un des meilleurs boxeurs de sa classe, Legros a su conserver sa réputation en montrant sa supériorité sur Lefebvre par ses coups qui ne pardonnent pas, rendant par là son adversaire impuissant de se défendre. Olier Bertrand qui lui sera opposé, va lui livrer la bataille de sa vie. Nous vous invitons à venir voir cette rencontre, qui à elle seule vaut plus que le prix d'admission. (Boxe, 10 rondes.)

La rencontre principale de la soirée: Lutte 2 dans 3 limitée à 2 heures, mettra aux prises deux lutteurs

LA VIE EST UNE ETUDE CONSTANTE

Trop de jeunes gens cessent d'aimer quand ils se marient et cessent d'apprendre quand ils ont un emploi. On dirait qu'ils considèrent l'amour et l'étude comme une phase temporaire de la vie — une expérience préliminaire pour laquelle l'homme doit passer et puis c'est fini. Cette idée extraordinaire est sans doute l'une des raisons pour lesquelles on voit tant de ménages malheureux et tant d'hommes qui demeurent perpétuellement attachés à une simple petite besogne.

qui connaissent leur art à fond. Albert Beaucaire, champion du Canada à 160 lbs, a établi un record durant sa carrière comme lutteur, qui a conquis trois championnats amateurs et un professionnel qu'il détient encore dans le moment. Pour donner une idée aux amateurs de lutte de la valeur de notre champion, qu'il nous suffise de mentionner quelques-uns des meilleurs hommes de sa classe qu'il a rencontrés et battus, tels que: l'Écossais Adams, le Juif Vineberg, le Syrien Puckass, les Irlandais Atwell et McCormick, l'Anglais Montgomery, l'Autrichien C. Sabo, le Canadien John Masson, les Américains Julius Laroc et Cyclone Kid Mitchell. Paul Raymond, de Trois-Rivières, est l'homme qui fera face à notre champion et si sa réputation n'est pas surfaite, Beaucaire aura fort à faire pour avoir le dessus.

Avec un tel programme, il devrait y avoir une assistance très nombreuse, et nous sommes certains que les commissaires de sports sauront apprécier les efforts des promoteurs qui vous donnent une séance de tout premier choix, pour un prix d'admission si bas.

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, les dames seront admises à moitié prix.

Vivez, aimez et étudiez — c'est là un système meilleur, si vous voulez profiter largement de la prospérité et du bonheur du monde.

Quant à l'étude, le meilleur moyen est d'avoir toujours un livre utile sous la main, pour lire pendant vos moments de loisir.

Il n'y a pas un homme sur cent qui puisse espérer réussir complètement dans la vie s'il ne repousse les livres.

Les livres gouvernent presque le monde. Ils sont beaucoup plus puissants que la politique. Ils créent l'opinion publique influente qui établit les gouvernements et qui les renverse. Mains gouvernements ont été écrasés par un livre.

Il est presque vrai de dire que la civilisation a été créée par les livres. Newton a changé la pensée de tous les pays civilisés en écrivant son livre intitulé Principia.

Le grand livre d'Adam Smith, La fortune des nations, a enseigné aux Anglo Saxons les principes de l'industrie et du commerce.

Pitt en acheta un exemplaire à l'âge de vingt ans. C'est ce livre qui a formé sa carrière et a fait de lui le plus grand de tous les premiers ministres de l'empire britannique.

Il lui a prouvé la nécessité de la Liberté dans les affaires — un fait qu'aucun premier ministre n'a compris pendant ses dernières années.

Il a donné à Pitt sa politique: Économie au Gouvernement et Liberté de l'Industrie.

Il y a un livre dans la vie de presque tous les grands hommes.

Vous le constaterez en lisant des biographies.

À quatorze ans, Faraday acheta un petit livre sur la chimie. Ceci lui donna la tournure de son esprit. C'est ce qui lui permit de découvrir ses aptitudes.

Cecil Rhodes, qui était un homme du grand air et un constructeur d'empire, a lu toute sa vie. Ses trois livres favoris étaient: Les Vies, de Plutarque, La décadence et la chute de l'Empire romain, de Gibbon, et les Méditations de Marc Aurèle.

De même, Edison, qui n'a pas fréquenté l'école, fut éduqué par sa mère, qui lui permit de lire des livres utiles. Sa méthode de travail, lorsqu'il s'embarque dans une aventure d'invention, est de lire tout d'abord tous les livres sur le sujet et ensuite de commencer ou les livres s'arrêtent.

C'est une des raisons pour lesquelles il a eu tant de succès. Il n'inventa jamais quelque chose qui a déjà été découvert, comme le font beaucoup d'autres chercheurs.

Un professeur multiple.

L'homme qui a le plus apprécié la valeur des livres est peut-être Andrew Carnegie. Il a acquis une fortune de sept milliards et en a donné la moitié pour faire construire des bibliothèques.

Il y a maintenant plus de 7,000 grandes bibliothèques dans le monde entier. Chacune d'elles contient plus de livres et de meilleurs livres, que la célèbre bibliothèque d'Alexandrie.

À la tête de toutes ces bibliothèques se trouve le "British Museum", qui possède 4,000,000 de livres. Presque toute les connaissances de la race humaine sont emmagasinées dans ce seul bâtiment, qui a plus de valeur que tous les gratte-ciel de New-York.

En fait, on n'enseigne absolument rien dans les universités que l'on ne puisse trouver également dans les livres. À cette époque d'occasions universelles, tout le monde peut s'instruire à fond sans jamais voir une université.

Quelle que soit votre besogne, il y a une douzaine de livres qui vous aideront à l'accomplir. Il n'y a aucune raison d'être ignorant, dès que l'on sait lire.

Rien ne coûte autant que l'ignorance. En Russie, le plus malheureux de tous les pays, vingt pour cent seulement de la population sait lire. C'est pourquoi elle est plongée d'un abîme dans l'autre, du tsarisme au soviétisme. Elle est ignorante et une petite poignée de gens sans scrupules arrivent aisément à la réduire en esclavage.

Jadis, il était de coutume, parmi les hommes d'affaires pratiques, de ne songer que très peu à l'enseignement des livres. Le seul moyen d'apprendre, disaient-ils, c'est l'expérience.

Ceci était vrai en grande partie il y a trente ans, alors que les livres étaient écrits uniquement par les littérateurs, qui n'avaient aucune expérience en fait d'industrie ou de commerce.

Le livre et l'expérience.

Mais il n'en est plus de même aujourd'hui, puisque les hommes pratiques écrivent. Henry Ford lui-même a écrit des livres — deux livres extrêmement précieux — dans lesquels il a exposé toutes les idées et les méthodes qui ont fait de lui l'homme d'affaires qui a eu le succès le plus formidable dans le monde entier.

C'est toujours ce que nous apprenons par notre propre expérience qui nous coûte le plus. Toutes les expériences et les échecs doivent se payer.

En outre, l'expérience personnelle ne va pas assez loin. La vie est trop courte et il y a tant de choses à apprendre!

Par exemple, que pourrait-on connaître de l'astronomie par sa propre expérience? Et de l'électricité, de la chimie ou de la mécanique?

N'est-il pas vrai aussi que l'expérience personnelle enseigne peu de choses, sinon rien, aux personnes irréfléchies? Il y a des maçons qui, toute leur vie, s'y prennent mal pour poser leurs briques et à qui il n'arrive jamais de penser à une façon meilleure.

L'homme qui lit, peut seul mettre à profit son expérience. Sa lecture lui apprend à observer, — à comparer —, à adopter, à adapter et à perfectionner.

Il existe maintenant des livres pratiques basés sur l'expérience personnelle. Ils ne sont pas écrits par des professeurs, mais bien par des hommes qui ont réussi dans le monde des affaires. Ils sont pleins de détails extrêmement utiles.

Il y a des livres sur toutes les phases de la mécanique, de la comptabilité, de la chimie et de l'électricité. Et l'on peut se les procurer pour la plupart, pour quelques francs pièce. Quant au nombre de livres qu'une personne peut lire en un an, cela dépend surtout de la rapidité avec laquelle on lit.

Ce qu'il faut lire.

En moyenne, on peut lire trois livres par semaine — deux livres pratiques et un roman.

Il est bon aussi d'avoir une bibliothèque à soi et de ne pas dépendre uniquement des livres empruntés. Si vous pouvez mettre un dollar de côté par semaine, cela vous permettra d'acheter une dizaine de bons livres par an. En dix ans, vous aurez votre propre bibliothèque.

Quant à la meilleure façon de lire, nous suggérons d'avoir toujours un crayon en main, et de noter les paragraphes intéressants. Ensuite, il est bon de les relire plusieurs fois par an.

La plupart des gens consacrent trop de temps à la lecture des journaux et pas assez à celle des livres.

On peut aussi laisser carrément de côté tous les livres de propagande. Il y a fort peu de choses à apprendre dans un livre qui est toute théorie, toute opinion ou plaidoirie spéciale. Plus un livre est violent, moins il renferme de bons sens — en règle générale, bien entendu.

Les livres de voyages ont toujours une grande valeur. Ils décrivent les coutumes et les mœurs des pays étrangers et nous évitent d'avoir des esprits de village. Nous pourrions facilement donner de l'extension à notre trafic avec l'étranger, si nous consacrons plus de temps à la lecture des livres de voyages.

Toutes les biographies bien écrites valent la peine d'être lues, à moins qu'elle ne soient un panegyrique écrit par un partisan ou un membre de la

famille. Elles disent l'histoire de l'ascension de l'homme, elles disent comment il a lutté contre les obstacles et ses désavantages. Elles nous donnent des inspirations plutôt qu'une aide pratique.

Un outil et un amusement

Quant aux romans, nous devrions donner la préférence, non au genre romantique qui présente des héros et des héroïnes absolument imaginaires, mais bien aux romans écrits sur des sujets de la vie réelle et des personnes réelles, tels que les livres de Balzac.

Tout bon livre peut, dans une certaine mesure, comme votre revue, élargir l'esprit; mais ce à quoi il faut viser, c'est à rendre l'esprit énergique. Le problème est de rendre l'esprit actif et non passif. À quoi sert-il d'emmagasiner dans votre esprit toutes sortes d'idées et de faits si cela ne vous aide pas à lutter contre les difficultés de la vie?

Chaque fois que vous lisez un livre, demandez-vous: "Quelle signification ce livre a-t-il pour moi? Comment puis-je l'appliquer à ma besogne ou à mes affaires?" Voilà la manière efficace de lire.

Prenez un livre comme un outil aussi bien que comme un amusement. Faites qu'il vous serve à quelque chose. Employez l'expérience et les idées des autres. C'est le moyen d'obtenir de votre lecture toute sa valeur.

Beaucoup d'intellectuels n'approuvent pas cette manière de voir. Ils considèrent les livres comme un moyen de culture. Ils le sont, en effet, mais ils peuvent être beaucoup plus. Ils peuvent vous mettre à même de rendre à votre firme des services meilleurs et de gagner une récompense plus grande.

Si vous êtes exempt de l'obstacle terrible de la célérité, alors toute la science du monde est à votre portée.

Depuis cinq siècles, nous possédons l'imprimerie. Pourquoi ne pas en faire le meilleur usage possible? Pourquoi vivriez-vous comme si vous étiez au début du treizième siècle alors que les livres imprimés n'existaient pas?

Voire vraie vie.

Après tout, votre vraie vie est la vie de votre esprit — ce que vous savez, pensez et sentez. Vous avez un monde intérieur qui vous est propre.

Quand votre estomac est rempli de gaz

Lorsque de l'acidité, des "points" et du ballonnement suivent chaque repas
ESSAYEZ SIMPLEMENT CECI

Si vous voulez tout bonnement avoir un estomac bien portant — et être promptement, certainement et permanentement libéré des ennuyeux malaises qui suivent vos repas — faites, dès aujourd'hui, cet essai qui N'ÉCHOUE JAMAIS!

Pour quelques sous, achetez, chez le pharmacien le plus proche, quelques petites pastilles de Magnésie Bisurannée — prenez-en trois ou quatre après votre prochain repas. C'est un essai simple, agréable et peu coûteux, sur l'effet duquel on peut compter en moins de cinq minutes. Dans la plupart des cas, le soulagement se produit instantanément.

La Magnésie Bisurannée (aujourd'hui offerte sous forme de pastilles) est une préparation inoffensive, non laxative, d'après l'ancienne formule de la magnésie au Bismuth; prise après les repas, cette préparation soulage, nettoie et adoucit l'estomac tout en neutralisant aussi les acides dangereux qui sont la cause de la plupart des troubles stomacaux. Demandez à votre pharmacien DES PASTILLES de Magnésie Bisurannée — et commencez l'essai dès aujourd'hui!

SAINT-FAUSTIN

— Mlle Eva Desjardins et Eva Constantineau, et M. Faustin Brunet ont passé la veillée chez M. Joseph Constantineau, jeudi dernier.

Personne ne peut vous empêcher de développer cette vie intérieure de l'esprit. Aucune loi ne vous retient. Si vous pouvez voir et lire, les livres du monde sont à vous. Vous pouvez les acheter ou les emprunter.

Il y a fort peu de gens à qui le succès ferait défaut, si l'on prenait l'habitude d'avoir toujours un livre utile.

Herbert N. CASSON,
dans Efficiency Magazine.

NOMINATION

D'UN

NOUVEAU

DÉPOSITAIRE FORD

Ovila Tétrault

Tél. 70

Sainte-Thérèse

NOUS SOMMES HEUREUX d'annoncer que ce territoire comptera désormais un nouveau dépositaire de la Maison Ford. Cette nomination est conforme au principe — inséparable de la Marque Ford — qui veut que les propriétaires d'automobiles Ford, dans toutes les régions du Canada, soient servis avec une irréprochable efficacité.

Ce principe, en effet, s'appuie sur notre opinion qu'une vente ne termine pas la transaction entre l'acheteur et nous, mais qu'elle crée aussi, de notre part, de nouvelles obligations: nous voulons qu'il continue d'être satisfait, et nous avons, pour le fonctionnement économique de son automobile, le même intérêt qu'il porte à l'économie qui régit nos méthodes de fabrication.

Sans exception, tous les Dépositaires Ford Autorisés consacrent leurs efforts à la mise en pratique de ce principe. Pendant toute la durée utile de l'automobile, nous n'avons d'autre but que de vous aider à obtenir, aussi longtemps que possible, un maximum d'usage pour un minimum de frais et d'ennuis.



"L'AUTOMOBILE
CANADIENNE"

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED

Les mécaniciens de tous les dépositaires Ford ont subi un entraînement complet dans les écoles dirigées par la Ford Motor Company of Canada Limited. Ils ne se servent que d'outils et de machines spécialement fabriqués pour l'entretien et la réparation de l'automobile Ford. [Lorsque des remplacements s'imposent, les parties utilisées sont de dimensions et de qualité analogues à celles employées lors du premier montage à l'usine Ford. Conformément au programme de la Maison Ford, ces parties sont de prix modéré. Et la main-d'œuvre, pour tous les travaux ordinaires, est facturée à un taux net et standard.

Que le travail à faire soit important ou non, vous trouverez toujours le dépositaire Ford muni de l'outillage nécessaire, et prêt à l'exécuter promptement, intelligemment et à conditions équitables. Les dames apprécieront particulièrement l'ordre et la propreté qui régnent dans les salles d'étalage et les ateliers, ainsi que l'impeccable politesse du personnel.

Une DOW ou deux chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal



Meilleur marché...

parce qu'il est fabriqué dans la Province de Québec

... et meilleur, parce qu'une expérience de trente années nous permet de fabriquer des engrais qui s'étendent uniformément, couvrent plus de surface, et ne peuvent obstruer le semoir.

QUAND vous avez besoin d'engrais C-I-L Superphosphate et mélangés, il n'y a ni attente ni retard. Vous n'avez pas à commander d'avance, dans l'espoir que l'engrais arrivera à temps. Les engrais C-I-L sont en stock chez le plus proche marchand, ou à la Coopérative Fédérée de Québec... prêts à être apportés à votre ferme. Voilà précisément les engrais et le genre de "service" que vous avez toujours recherchés! Pas de grumeaux, pas d'ennuis causés par un semoir obstrué et un produit qui refuse de s'épandre uniformément.



Récoltes plus riches... meilleurs profits

Chaque dollar consacré aux Engrais Secs et Fluides C-I-L signifie une récolte meilleure et plus considérable, et plus de profits par arpent. Venez dès aujourd'hui, avec votre camion, chercher la quantité qu'il vous faut!



Engrais Sec et Fluide

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED
DIVISION DES ENGRAIS CHIMIQUES
MONTRÉAL

TRES SOLIDE POSITION DE LA BANQUE DE MONTREAL

Le rapport annuel fait voir des gains dans tous les départements au cours des derniers six mois de l'exercice fiscal — L'actif total à \$826,969,537 se compare à \$822,599,648 L actif liquide est de \$438,192,479 on l'équivalent de 59.32 pour cent du passif vis-à-vis le public — Le total des dépôts est de \$697,395,742 contre \$688,067,754.

On a une excellente idée, par le rapport annuel de la Banque de Montréal adressé à ses actionnaires, pour l'année fiscale terminée le 31 octobre, de l'état des affaires au Canada. Vu son importance, le rapport de cette institution bancaire de premier ordre est toujours étudié avec intérêt. Plus que jamais ce sera le cas cette année vu les conditions économiques qui existent présentement dans le monde entier.

On sera naturellement heureux de constater que la Banque a su maintenir dans une solide situation. Comme il fallait s'y attendre les affaires ont été moins élevées que l'année précédente. D'un autre côté on a enregistré des gains substantiels dans plusieurs départements au cours des derniers six mois. Cela semble indiquer que les conditions sont meilleures ce qui ne peut avoir qu'une favorable répercussion sur les affaires en général. Les nombreux actionnaires seront particulièrement satisfaits de constater que les profits ont été amplement suffisants non seulement pour défrayer les dividendes et le boni ordinaire mais aussi pour allouer \$800,000 pour les immeubles tout en ayant un surplus substantiel.

Fort position

On note que l'actif est à \$826,969,537 contre \$822,599,648 à la fin des dix premiers mois de l'année. Sur ce montant, l'actif liquide est de \$438,192,479, soit l'équivalent de 59.32% du passif vis-à-vis le public contre \$373,450,296 qu'il était. Compris dans cette somme l'argent liquide et les billets du Dominion se totalisant à \$100,047,419 ou 13.54% du passif total vis-à-vis le public.

Le portefeuille.

Par suite des conditions qui ont existé sur le marché, il y a eu une réduction substantielle des prêts à vue et une augmentation considérable de valeurs de portefeuille, soit

LES OBSEQUES DU DR EUGENE FOURNIER

Les obsèques de notre très regretté ami le docteur Eugène Fournier ont eu lieu, vendredi dernier, en l'église de Saint-Jérôme, au milieu d'une véritable foule de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par M. Raoul Fournier, son fils; Dr L.-P. Marleau, L.-A. Dionne, ses gendres; Jean-Jacques et Pierre Fournier, Paul Dionne, ses petits-fils; Léonidas LaBrie et Henri Viau, ses beaux-frères; Stephen (Philippe) et Watson Fournier, Jean Mongenais, Henri Fortier, Philippe Demers, Léopold Nantel, Donald et Laurent MacMillan, Thom Hall, ses neveux; Jean-Pierre Fournier, Jacques et Guy Demers, Jean-Jacques Nantel, ses petits-neveux; Dr L. H. Bourdon, Arthur Cholette, Ed. Chs. Fournier, Jean Tison, ses cousins.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Brouillette.

M. l'abbé Brouillette célébra ensuite la sainte messe et donna l'absoute.

Le choeur de Verdun, avec des chants de la chorale de notre église, chanta la messe de requiem de P. Rossi.

Après le service, MM. Jean-Charles Marchand et J. Saint-Amant, exécutèrent le Crucifix de Faure.

Parmi la très nombreuse assistance, nous avons remarqué:

MM. l'honorable W.-B. Nantel, l'honorable Jules-Edouard Trépot, le capitaine Léopold Nantel, avocat et maire de Saint-Jérôme, Chs.-Edouard Marchand, avocat, J.-E. Parent, notaire, V. Léonard, notaire, Alvarez Laplante, greffier, J.-A. Sigouin, notaire, le Dr L.-P. Marleau, M. Hermann Barrette, avocat, J.-A. Théberge, registraire, le Dr J.-G. Latour, le Dr Bruno Roehon, J.-P. Bélaïr, avocat, Emile Lauzon, Percepteur du Revenu, Jos. Fortier, protonotaire, le Dr L.-R. Vézina, le Dr A. Dionne, le Dr J.-A. Brais, le Dr Alfred Chery, Camille de Martigny, avocat, J.-E. Ledue, Antoine Beaudry, R. Castonguay, J.-P. Rolland, J.-N. Teasdale, R. Deschambault, J.-C. Marchand, avocat, R. Dumouchel, pharmacien, Jean Simard, J.-H.-A. Labelle, Henri Parent, A. Boyer, gérant de la Banque Nationale, Donat Lelande, Armand Parent, S. Lebel, J.-B. Parent, R. Frère Eusèbe, Rév. Frère Adolphe, F. E. C., Arthur Leroux, Ovide Gascon, J.-D. Racine, J.-N. Garon, L.-C. Taillon, J.-A. Legault, Clément Fortier, C. Viau, le chef A. Lesage, Albert Prévost, Eug. Marchand, H. Cousineau, Nap. Valiquette, J. Dunnigan, C.-A. Lorrain, J.-D. Fournelle, J.-V. Raboin, Gérant de la Banque de Montréal, Félix Giroux, Henri Daoust, E. Pelletier, Philias Cusson, M. Brière, Moïse Pelletier, A. Allard, David Saint-Vincent, Adolphe Filatrault, Dr H.-M. Lebel, Wilfrid Lebel, Chs. Hébert, Wilfrid Archambault, W. Blundell, P.-A. Conway, Téléphone Poulin, l'abbé Donat Lussier, Alcide Léveillé, W. Martin, Félix Tessier, Emmanuel Taillon, Antoine Desjardins, B. Gougoux, Adolphe Labelle, Ferdinand Lachance, G. Létour, Paul Léveillé, A. Lessard, Alphonse Saint-Vincent, Ernest Beaudry, William Prud'homme, Aimé, Paul, Jean et Jacques Tison, J. T. Poulin, Conrad Bourbeau, Calixte Pelletier, etc.

Le rapport des directeurs sera soumis aux actionnaires à l'assemblée annuelle qui sera tenue au siège social le lundi, 1er décembre.

Dumouchel, Omer Mongenais, M. Philippe Lassonde, Mme L.-H. Fournier.

Télégrammes: — Rév. A. Gauthier, Supérieur du Collège de Rigaud, Mme Thomas Fletcher, Butte City, Montana; Dr Gauthier et sa famille, Valleyfield; J.-A. Fortier, Ottawa, M. et Mme G.-A. Mongenais, Montréal, Mme A. Morrison, Mlle Noémie Fournier, El Toré, Californie; M. et Mme J.-P. Duggan, Québec; M. James Duffy, Montréal; Mlle Lefavre, Montréal, M. et Mme Arthur Fournier, Québec, M. et Mme C.-E. Beaudry, Montréal, M. et Mme Tom Hall, Montréal, M. P. Lassonde, Trois-Rivières.

Sympathies: — M. et Mme A.-E. Poirier, 1260, rue Bernard, Montréal, Dr Edmond Grignon, Sainte-Agathe, M. W.-S. Kerry, MM. et Mmes A. Aube, A.-P. Laplante, Mme L.-H. Lefavre, M. et Mme L.-G. Papineau, 282 ave Outremont, Montréal, Mlle Emma Papineau, Outremont, Montréal, Famille A. Picard, M. et Mme J.-A. Bourbeau, M. Gaston Saint-Jacques, Famille Albert Thinel, Famille Régis Guénette, M. J.-W. Cyr, MM. et Mmes Moïse Paimont, C.-A. Lorrain, J.-H. Deschambault, Emm. Bertie, Mlle Mariette Lebel, Famille Emery Cadieux, M. J.-V. Raboin, Famille Alcide Léveillé, MM. et Mmes Arm. Parent, A. Duclos, Albert Prévost, Frère Eusèbe des F. E. C., L'Avvenir du Nord, Dr B. Roehon, MM. et Mmes G.-H. Robert, H. Longpré, Madams Henri Prévost, Mlle Irène Valois, Mme M.-O. Bélauger, 6274, rue Saint-Valier, Montréal, Mmes J.-G. Roehon, Wilf. Prévost, M. Pierre-Louis Dupuis, Mme E.-L. Auger, Famille Jos. Laporte, M. J.-V. Léonard, Mme H. Guévremont, M. et Mme A. Hogue, Mme J.-J. Grignon, M. A. Beaudry, M. G.-H. Moreau, Mlle Marguerite Papineau, M. Wilfrid Guénette, M. et Mme Paul Bertie, 3836 Botrel, N.-D. G., Famille J.-D. Fournelle, Famille James Dunnigan, Mlle Papineau, MM. et Mmes Léo Cadieux, G.-A. Boyer, Ubalde Lefebvre, Apt. 3, 1405, ave Létourneux, M. J.-L. Donald McMillan, Dr et Mme J.-R. Brais, Mlle Simone Guénette, M. et Mme A. Vaillancourt, M. L.-N. Dupuis, l'abbé P.-E. Gauthier, aumônier Couvent, M. et Mme J.-P. Bélaïr, M. Laurent McMillan, Dr Louis Franchère, Mme Pelletier, 968 Chery, Mlle Pelletier, Chery, Mlle Moreau, 4113, rue Saint-Denis, M. Albert Théberge, M. René Théberge, Rév. E. Marsolais, M. l'abbé D. Lussier, Dr Lamarche, Dr J.-H. Bourdon, M. W.-C. McDonald, Mme J.-H. Chevrette, Vaudreuil, Qué., M. J.-Edmond Lachaine, Mlle Lanetot, M. Bruno Nantel, Dr et Mme René Hébert, 4217, Western ave., Montréal, Laboratoire Desautels, Mlle Charbonneau, M. N. R. Beaudet, Confédération Life Ins., Collège ave et Ste-Catherine, M. et Mme O. Rolland, M. et Mme G. de Toûnaneur, Mlle Anne Bourassa, Mme J.-O. Bourque, 354 Boulevard St-Joseph Est, Montréal, M. Rod. Théberge, Mme L.-P. de Granpré, MM. et Mme J.-E. Ledue, Z. Dionne, Mme G. Gervais, 1836, rue Beaudry, Montréal, Les Religieuses et les élèves du Pensionnat, Saint-Jérôme, Rvde Soeur Marie Vitalien, Oswald Coursolle, Les Laes, Miss Mabel McMillan Sweetsbury, M. et Mme Poulin, Montréal.

LES COURS DE SOLFEGE

Affluence considérable d'élèves aux cours de solfège gratuits du gouvernement de la Province de Québec.

Le public semble réaliser l'importance de l'enseignement du solfège. Monsieur J. B. Dubois, directeur, nous revient d'une inspection de plusieurs villes et se déclare très satisfait de constater l'intérêt que prennent les élèves de ces cours gratuits et publics. Le nombre a augmenté considérablement, tant à Montréal, qu'à Lévis, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Québec, Saint-Jean possédant des classes des plus intéressantes.

Les listes de présences témoignent une assiduité remarquable; c'est dire que le public se rend compte de l'importance de cet enseignement et des services appréciables qui peuvent rendre dans toutes les familles.

Le directeur profite de l'occasion pour faire un appel à toutes personnes qui désirent encore s'adjoindre, de s'inscrire au plus tôt, il en est encore temps afin de ne pas manquer gratuitement sur les éléments fondateurs d'une belle occasion de se renseigner mentaux de la musique et l'entraînement de la lecture rapide de la musique.

Ces cours sont pour adultes, dames, messieurs, jeunes gens et jeunes filles. Notre journal se fait donc un devoir de rappeler à nos concitoyens que ces cours ont lieu, tous les lundis soirs à 8 hrs. P. M., dans la salle du marché.

UN SUCCES INESPERE

Deux mois à peu près se sont écoulés depuis l'apparition dans le public du volume "Les Champs et la Ferme", publié par la Compagnie Imperial Oil Ltd.

On se rappellera sans doute que cette excellente publication d'un journaliste agricole de chez nous, M. Robert Raynaud, contient une foule de renseignements très à point dont aucun cultivateur ne devrait se priver. Une illustration abondante et très variée en rend la lecture très intéressante.

La nouvelle nous parvient au 17 novembre, que 17,500 exemplaires ont déjà été distribués. C'est un franc succès. Les lettres d'appréciation les plus élogieuses, les commentaires les plus favorables de journalistes distingués ont accueilli cette brochure. Et ces témoignages ne se limitent point à notre seule province de Québec, de l'Est à l'Ouest les demandes ont afflué.

Les provinces de Saskatchewan et d'Alberta à elles seules ont déjà demandé 2,000 copies. Les provinces Maritimes, le Nouveau-Brunswick, en particulier, ont adressé 1,500 lettres pour la réception de cette brochure. Ontario possède un peu plus de 1,000 copies, Québec, comme on pouvait le prévoir, a surtout profité de cette annonce puisque plus de 12,000 copies sont déjà dans les mains des cultivateurs de cette province.

Nous ajoutons que "Les Champs et la Ferme" est connu jusque dans l'Extrême-Nord du Canada et aux Etats-Unis où quelques centaines d'exemplaires sont déjà en circulation. Enfin, la France et la Belgique n'ont pas dédaigné d'adresser quelques demandes aux bureaux de la Compagnie Imperial Oil, à Montréal.

Cette vogue n'a rien qui doive surprendre le lecteur si l'on songe que ce volume est donné gratuitement à qui en fait la demande. De plus, cette élégante brochure de 300 pages, éditée sur papier de luxe, contient de si précieux renseignements qu'elle devrait se trouver dans chaque foyer agricole pour consultation quotidienne.

Nous engageons vivement nos lecteurs à exiger leur copie aujourd'hui même. Il suffit de la demander à l'adresse suivante: Compagnie Imperial Oil Ltd., Boîte Postale 1440, Montréal.

Le timbre de deux sous qu'on débonsera à cette occasion ne saurait être mieux employé.

Un thé vert possédant la meilleure saveur au monde

LE THE VERT "SALADA"

'Tout frais des plantations'

Où le Titre de Propriété est Valable dès le Premier Versement

NOUS vivons à l'époque des achats par versements. Les meubles, les maisons, les automobiles—même les vêtements—s'achètent à crédit. Si, pour une raison quelconque, votre revenu cesse, si vos fonds ne suffisent pas à faire les versements, la maison, ou l'automobile ou les meubles sont perdus ainsi que l'argent que vous avez déjà versé. Une assurance, c'est simplement une succession que l'on achète au moyen de versements annuels. MAIS... l'assurance-vie est le seul bien pour lequel les versements qui restent dus sont acquittés à la mort; en outre, c'est une propriété qui est transmise aux héritiers en entier et libre de toute charge.

PARLEZ DE VOS PROBLEMES D'ASSURANCE A UN REPRESENTANT DE LA SUN LIFE

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

SIÈGE SOCIAL MONTRÉAL



Procurez-vous la Santé chez votre épiciers

Votre épiciers a la Santé en vente—celle qui provient d'aliments légers, nourrissants et facilement digérables. Vous la trouverez dans toutes les boîtes de Shredded Wheat. Mangez-en tous les jours avec du lait ou crème et vous serez bien portant et fort, prêt à toutes les épreuves d'endurance mentale et physique. Tous les éléments régénérateurs du corps sont dans le grain de blé entier—rien d'ajouté, rien d'enlevé—et si facilement digérable. C'est délicieux avec des fruits.

SHREDDED WHEAT

AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

LA POUDRE À PÂTE "MAGIC" ne varie jamais

Ses qualités uniformes pour faire lever la pâte donnent toujours les mêmes résultats à chaque cuisson. Sur 4 ménagères canadiennes qui cuisent à la maison, 3 disent qu'elles l'emploient parce qu'elle donne toujours de meilleurs résultats. Si vous cuisinez vous-même à la maison, vous trouverez des douzaines d'intéressantes suggestions dans le Nouveau Livre de Cuisine "Magic."

Essayez cette Recette de Muffins
1 cuillerée à soupe beurre 3 cuillerées à thé Poudre
2 cuillerées à soupe sucre à Pâte "Magic"
2 œufs 1 cuillerée à thé sel
2 1/2 tasses farine 1 tasse lait doux
Battre en crème le beurre et le sucre. Ajoutez les œufs un à un en battant bien. Tamisez ensemble les ingrédients secs et ajoutez au premier mélange en alternant avec le lait. Si la pâte n'est pas assez épaisse, ajoutez un peu plus de farine. Versez dans des moules à muffins bien graissés et faites cuire à four chaud pendant 20 minutes.

STANDARD BRANDS LIMITED PRODUITS GILLET

SAINT-JOVITE

M. et Mme Paul-Emile Grenon partaient vendredi dernier pour Montréal.

Samedi soir, à l'hôtel Meilleur du Lac Tremblant, avait lieu une soirée en l'honneur de la Sainte-Catherine. Les invités étaient nombreux et tous se sont fort bien amusés.

M. P. E. Marcell de Montréal, était la semaine dernière, en visite chez des amis.

Mlle Lucille Turner de Montréal, était la semaine dernière, de passage à Saint-Jovite.

Mlle Laurette Bouchard de Winnipeg, était la semaine dernière, en visite chez des parents au Lac Mercier.

M. P. E. Roehon de Saint-Jérôme, était chez M. Jos. Meilleur au Lac Tremblant, samedi soir dernier.

Mercredi dernier, un groupe d'amis jovitains, se rendaient à Sainte-Agathe des Monts, pour assister à une représentation de vues animées, rappelant les désastres de la guerre 1914.

M. et Mme N. Nadeau accompagnés de leur petite famille, étaient jeudi dernier, de passage à Saint-Jovite.

SAINT-JOVITE

Mlle Gillette Proulx de Montréal, était la semaine dernière, en voyage d'agrément au Lac Mercier.

M. et Mme A. Daoust étaient jeudi soir dernier, en visite chez des amis au Lac Quimet.

Mardi dernier, M. Arthur Brisbois se rendait à Montréal en voyage d'urgence.

Samedi soir dernier, un pénible accident est arrivé à M. Charbonneau, fils de M. et Mme Paul-Emile Charbonneau, qui s'est fracturé un bras en tombant. Il fut transporté immédiatement à Montréal. Nos sympathies à la famille éprouvée.

M. et Mme R. Riopel de Montréal, étaient la semaine dernière, de passage à Saint-Jovite.

M. et Mme A. Roehon de Sainte-Agathe des Monts, étaient la semaine dernière, en promenade chez leurs parents.

M. et Mme Mayer accompagnés de leurs fils Albert, étaient la semaine dernière, en voyage d'excursion dans nos Laurentides.

M. et Mme Paul Allard de Montréal, étaient dimanche dernier, à Saint-Jovite, accompagnés de quelques amis. Ils visitèrent nos lacs environnants et s'en retourneront enchantés de leur court, mais agréable voyage.

TRIBUTS HONORAIRES

MM. et Mmes V. Lebel, Léopold Nantel, T. J. Hall, Paul Lemaitre Limitée, MM. et Mmes Jean Tison, D. L. Asch, Dr L.-A. Dionne et sa famille, M. et Mme Stephen Fournier, Honorable Jules-Edouard Trépot et sa famille, M. Edouard-Charles Fournier, M. Jean Rolland et sa famille, MM. et Mmes Arthur Fournier, Henri Viau, Took & Quévillon, National Drug & Chemical Company, Ant. Lefebvre, Honorable Bruno Nantel, Columbia Match Company, Le Président et le Conseil de Direction de Hudon-Hébert-Chaput Ltée, J. B. Mongenais, Louis-Philippe Fournier, Personnel de la maison Hudon-Hébert-Chaput Limitée, Dr et Mme L.-P. Marleau, M. et Mme Raoul Fournier, Madeleine, J.-Jacques et Pierre Fournier.

Offrandes de Messes: —

Gustavo Fournier, Mlle Irène Valois, Mme S. Lebel, Les Forestiers Catholiques, Mmes F.-T. Vanier, Achille Rolland, C.-E. Laflamme, R. Castonguay et sa famille, Mme E. Buzzell, MM. et Mmes A. Michaud, Henri Parent, Mme Henri Prévost, Dr Jules Prévost, M. et Mme L. Labrie, Mme O. Mongenais, Mlle A. Mongenais, Juliette Gervais, M. Watson Fournier, M. et Mme S. J. B. Rolland, M. Albert Jetté, M. et Mme Pierre Simard, Notaire A. Sigouin, Mme N. Desrosiers, MM. et Mmes Philippe Demers, C.-E. Marchand, J.-L.-A. Bousquet, Mlle Sarah Fournier, M. C.-J.-L. Teasdale, Mlle Teasdale, Mme Tancrède Fournier, M. et Mme Ignace Chevrier, Mme S.-G. Laviolette, Mlle Marie Hurlant, M. Fontaine, M. Edmond Hiltabise, MM. et Mmes C.-A. Lavigne, J.-A. Théberge, M. J.-D. Guay, M. et Mme C.-E. Beaudry, Mmes J. Pothier, A. LaFortune, E. Pelletier, R. Viau, A. Gauthier, Ed. Marchand, Mlle Marchand, Mme Arthur Fournier, M. et Mme N.-J. Bousquet, Rév. Père Papin Archambault, s. j., M. P.-A. Conway, M. et Mme Jean Simard, Mlle Eugénie Prévost, Mme C.-P. Lamarre, Mme L.-O. Demers, MM. et Mmes J.-A. Daigle, Louis Lefebvre, Eugène Marchand, Mlle Cholette, Mme C.-L. de Martigny, M. C.-L. de Martigny, M. Jacques-L. de Martigny, W. Bousquet, M. et Mme Henri Fortier, Mlle Lefavre, Dr et Mme H. Lebel, M. et Mme Gaspard Archambault, Mme John MacMillan, MM. et Mmes René

MONT SAINT-MICHEL

Les travaux que M. le curé Latour a fait faire à notre église, sont pratiquement terminés. C'est joliment et de bon goût; nos félicitations à notre dévoué curé.

M. Anatole LaPalme de Montréal, est pour quelque temps chez son frère, M. Ernest LaPalme.

Dimanche dernier, M. le curé Latour nous a annoncé son prochain départ, ayant été nommé curé au Lac Boncheval. Ses paroissiens le regretteront sincèrement parce qu'il était plus qu'un prêtre dévoué, pour sa paroisse, il était un bon père; Son dévouement et sa piété touchaient les plus indifférents. En chair, on ne se lassait de l'entendre, il ne cherchait pas à étonner il causait tout naturellement tant il avait la parole facile. Homme de foi, âme charitable, M. le curé Latour aimait et était aimé de tous ses paroissiens.

Nous lui souhaitons tout le bonheur possible dans sa nouvelle paroisse. Souhaitons aussi la bienvenue à son successeur, et offrons lui à l'avance, l'assurance de notre entière et respectueuse soumission.

LA CONCEPTION

M. le curé Monty vient de terminer sa visite paroissiale.

Dernièrement étaient de passage à Mont-Laurent, M. René Giroux, Mlle Reine-Aimée Lafleur, Annie St-Louis de Saint-Jovite, de là ils visiteront Ferme-Neuve, Lac des Îles, Red Pine In. Ils reviennent enchantés de leur voyage.

M. Paul-Emile Monty est en promenade à la Conception.

M. David vient de terminer les travaux de notre église.

Mlle Lida Mahen est en promenade chez ses parents.

MAGASIN INDEPENDANT VICTORIA Henri Gareau

St-Faustin Station Spéciaux du 1er au 6 novembre

SUCRE GRANULE les 100 lbs pour	5.20	PAPIER DE TOILETTE 5 rouleaux pour	17c
SUCRE GRANULE les 10 lbs pour	54c	SEL FIN en boîte 2 pour	17c
BEURRE DE BEURRIERIE la lb.	36c	Afin de vous faire goûter le THE VICTORIA, je vous donnerai 1 lb. de sucre granulé gratis avec chaque livre au prix régulier de	60c
EMPOIS LOUSSE 2 lbs pour	17c	Essayez ce THE, vous en serez satisfaits	
NETTOYEUR BABBITT 2 pour	17c	Un lot de MITAINES EN CUIR DE CHEVAL Spécial	50c
SOUPES CLARKES 2 pour	17c	Quelques paires de PARDESSUS pour Dames. G. andeurs 2 1/2 et 3/4, à 4 boucles pour seulement	1.00
NOUILLES AUX OEUFS 2 pour	17c	Des CASQUETTES en cuir. Valeur de \$2.10, \$2.0 et \$1.75. Votre choix à	1.25
ESSENCES PRINCESS 2 pour	17c	Coupons de COUVERTES en flanelle blanche. la lb.	50c
MACARONI Boîte de 20 lbs pour	1.70	Un bon MOULIN A LAVEUR de secondes mains, qui vaut réellement \$15.00. Je vous l'offre à	10.00
FIGURES, DATES, PRU-NEAUX 5 lbs pour	45c	Voulez-vous faire poudre vos volailles pendant l'hiver? Achetez la moulée Blateford \$4.00 les 100 lbs ou \$1.10 le sac de 25 lbs, et ça vous paiera.	
TAPIOCA et SAGOU 2 lbs pour	17c		
COCOA VICTORIA 2 boîtes pour	17c		
POIS VERTS CANADIENS 2 boîtes pour	17c		

Je recevrai ces jours-ci un char de FLEUR et ENGRAIS Lac des bois. Je vous offre à cette occasion la FLEUR de 1ère qualité à \$2.60 Je crois que ce sera le plus bas prix de l'année. Profitez-en.

POUR DU COMPTANT

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales de la province de Québec, était à Saint-Jérôme mardi et mercredi de cette semaine.

Il a fait l'inspection de notre école normale qui compte, cette année, près de cent élèves.

M. l'abbé Thuot, principal, M. Lesard, professeur, les révérends Soeurs de Sainte-Aime et les élèves ont fait une cordiale réception à M. C.-J. Magnan. M. l'inspecteur général s'est rendu compte de travaux importants qui se poursuivent à notre école normale et s'en est montré très satisfait.

M. C.-J. Magnan est aussi directeur général de la Saint-Vincent de Paul en Amérique. La conférence de Saint-Vincent de Paul, récemment organisée à Saint-Jérôme, a profité de la présence de M. J.-C. Magnan dans notre ville pour le rencontrer. Sur l'invitation de M. le curé Geoffroin une réunion des membres de la Société Saint-Vincent de Paul a eu lieu au presbytère, mardi soir.

M. C.-J. Magnan a donné des informations intéressantes et nécessaires sur l'œuvre de cette institution, sur son but, son esprit et ses moyens d'action.

Nous nous réjouissons de voir enfin se réaliser au milieu de nous l'idée d'une conférence de Saint-Vincent de Paul. Nous avons l'espoir ou mieux la certitude que cette institution saura accomplir des œuvres de charité dont les miséreux de tous genres profiteront tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel.

Jusqu'à nouvel ordre les membres de la Conférence se réuniront au presbytère chaque vendredi soir.

Mlle Anne Légnault de Ferme-Neuve, est retournée chez elle, après un séjour de quelques semaines, chez sa soeur Mme Albert Piché.

Mme Zénon Binette était de passage à Saint-Augustin, lundi dernier, pour assister au funérailles de son frère-M. Hyacinthe Rochon, décédé la semaine dernière.

Mmes C.-E. Marchand, Léopold Nantel, Hermann Barrette et Mlle Rollande Marchand assistant, samedi dernier, au déjeuner offert aux épouses des ministres fédéraux de la province de Québec, à l'hôtel Place Viger.

Il est rumored que le directeur de l'Association Chorale de Saint-Jérôme, M. Joseph Fortier, se propose de nous faire donner à Saint-Jérôme quelques représentations par la Société Canadienne d'Opérette de Montréal.

Dimanche, le 23 novembre, M. et Mme Isidore Auger recevaient leurs parents et amis pour fêter la Sainte-Catherine. Cette soirée fut très réussie. Nos chœurs canadiens toujours belles et intéressantes, firent à l'honneur, en dansant, racontant des contes des anciens temps et après s'être beaucoup amusés, un succulent goûter fut servi et à une heure avancée, après avoir chanté "O Canada" et "Bonssoir mes amis", on se sépara emportant un bon souvenir d'une soirée passée comme nos pères.

Lundi dernier, Mme P.-Z. Latour et sa fille Marie-Paule, recevaient à une partie de cartes, M. et Mme Antonio Jacob, M. et Mme René Latour, Mme Eugène Savage, Mme Ernest Loceas, Mlle Thérèse Millette et Lucette Labelle, prenant part à cette partie de cartes.

M. l'inspecteur général, C.-J. Magnan, commandeur de l'Ordre Saint-Grégoire-le-Grand et membre de la Société Royale du Canada, était de passage à l'École normale, cette semaine; M. Magnan fut aussi reçu au Pensionnat des Saints-Anges.

M. et Mme Lionel Plouffe, et M. Adolphe Lapointe sont revenus parmi nous, après un séjour de plusieurs mois à Amos (Abitibi).

Qu'étaient dimanche dernier en notre église: 8 1/2 Mmes Joseph Côté, M. Cyr, Jean-Paul Rolland, Henri Charbonneau.

9 1/2 Mmes Joseph Vermette, A. Vaillancourt, Moïse Duquette, E. Labelle.

Mlle Eglantine Lapointe est de retour d'un voyage à Saint-Rémi d'Amherst où elle a visité sa soeur Mme J. Turcotte.

M. et Mme Mathias Brosseau et leur fille, Jeannette, et M. Omer Pilon étaient de passage à Saint-Lin, dimanche dernier.

Le gâteau offert par les Frères, raffé par Mme Boyer, a rapporté la jolie somme de \$55.45. M. U. Perré fut l'heureux gagnant de ce beau gâteau.

Mme Edouard Lauzon remercie les personnes, qui par leurs dons, ont si bien orné le kiosque de bonbons qu'elle tenait, lors de la partie de cartes des Dames.

Les numéros gagnants du concours d'habits de M. J.-E. Ledue la semaine dernière: 1er concours M. Lionel Gaseau, 2ième concours M. Paul Limoges, et celui de cette semaine, 1er concours M. Jos. Cardinal; 2ième concours M. Edouard Lauzon.

Mlle Cécile Bédard, de Lachute, était à Saint-Jérôme cette semaine l'invitée de Mesdames Hermann Barrette et J.-B. Parent.

Mlle Cécile Coëré, de Sherbrooke, est en promenade à Saint-Jérôme depuis quelque temps.

M. G.-A. Leclerc, a assisté au parti d'habits à l'hôtel Blainville de Sainte-Thérèse samedi dernier, accompagné de M. René Dussault.

M. M. Geo. Blais et J.-L. Robitaille, d'Arundel, ont assisté samedi dernier, au parti d'habits des Chevaliers de Colomb.

Et,ient aussi présents: M. le curé J.-C. Geoffroin, M. l'abbé G.-H. Dugal, et M. l'abbé Robillard, M. Jean-Paul Rolland Grand Chevalier, et un grand nombre de membres.

Mlle Jeanne Gareau, de Saint-Faustin Station, est en visite chez sa soeur, Mme Hervé Gareau, de Saint-Jérôme.

Dans notre édition de la semaine dernière nous avons annoncé qu'un parti d'habits serait offert gratuitement aux membres du Club David-Prévost de la part de M. G.-E. Barrette, président, et M. Geo. Hamel, fils, pour samedi le 22.

Nous tenons à aviser ses membres que c'est notre journal qui a fait erreur, c'était par demain soir le 29.

Notre ville obtient \$15,000.00 pour remédier au chômage; \$7,500.00 sont payés par le Fédéral, \$7,500.00 par le Provincial; à condition que notre Municipalité vote \$15,000.00 ce qui fera une somme totale de \$30,000.

Notre conseil a plusieurs projets à l'étude: améliorer nos chemins, concasser la pierre qui est déjà sur le terrain de la ville; il est aussi question du pont Bélanger.

Faudra-t-il passer un règlement pour autoriser notre conseil à contracter un emprunt, ou si le gouvernement lui permettra de faire ces travaux, sans qu'elle soit obligée de consulter les contribuables?

M. Arthur Millette, vient de faire l'acquisition de l'hôtel Mont-Rolland, par priété de M. Absolon Le Roux qui était occupé présentement par M. Joseph Maillé. Nous espérons que les amis de Saint-Jérôme, n'oublieront pas notre concitoyen lors de leur passage à Mont-Rolland.

C'est avec plaisir que nous avons appris que M. Léopold Richer a fait l'acquisition du magasin de fer, matériaux de construction, plomberie, etc. de M. C.-E. Laflamme. M. Richer ét. it depuis nombre d'années à l'emploi de M. Laflamme. Nous ne doutons pas du succès qu'il aura dans cette ligne.

Demain soir aura lieu la réunion annuelle des membres de l'Ordre des Forestiers Catholiques, à la salle des Chevaliers de Colomb, tous les membres sont priés de s'y rendre.

Comme vous pouvez le constater, vous trouverez à vos portes, depuis quelques semaines, des circulaires de toutes sortes, vous devez y porter votre attention, car vous y trouvez réellement des aubaines, et nous sommes convaincus que la mère de famille qui suit ces ventes peut être grandement surprise des économies qu'elle y trouve. Autant du côté du marchand de nouveautés que de l'épicerie et du boucher.

Saint-Jérôme aura-t-il une patinoire cette année? Comme vous pourrez le voir, nous avons eu ordre du syndicat de l'auditorium, d'insérer une annonce dans nos colonnes, pour louer la bâtisse.

M. Léopold Charbonneau nous prie d'annoncer qu'il a transporté son commerce au No. 16 ave Latour.

A cette occasion, pendant toute la semaine prochaine, un cadeau sera donné à chaque personne qui ira acheter, ou donnera une commande par téléphone. Tél. 251.

La magnifique gâteau décoré par les religieuses, offert et raffé par Mme Edouard Lauzon, a rapporté le beau montant de \$58.90. Mme Edouard Cadiéux en a été l'heureuse gagnante.

M. et Mme Albert Cartier, Les Humanistes et leur professeur Collège Séraphique, Les scouts du Collège séraphique, Trois-Rivières, M. et Mme Jules-Edouard Prévost, La famille A. Lemay, M. et Mme J. A. Labelle, M. Albert Prévost, Mlle Eva Miron, M. et Mme Lucien Parent, Mlle Irène Miron, M. et Mme Edouard Labelle, L'Avenir du Nord, M. et Mme H. Parent, Famille Elie Meunier, M. et Mme Prud'homme, M. et Mme Oscar Labelle, M. Antonio Grégoire.

Les membres sont priés de prendre note que les répétitions continueront mardi soir, le 2 décembre, à 7.30 hrs. P. M. pour les dames, et à 9hrs. P. M., pour les hommes, à la salle du marché.

Les membres sont priés de prendre note que les répétitions continueront mardi soir, le 2 décembre, à 7.30 hrs. P. M. pour les dames, et à 9hrs. P. M., pour les hommes, à la salle du marché.

NOTRE PAIN ET NOS BOULANGERS

Comme on peut le voir dans les journaux, les cours du blé sont descendus à un niveau qui n'avait pas été atteint depuis un grand nombre d'années, causant pratiquement la ruine des cultivateurs de l'Ouest. Cependant, le prix du pain dans l'Est, est presque resté le même, si l'on excepte Montréal où des boulangers vendent leur pain 5 cents.

Qu'en pensez-vous? Lorsque les magasins Victoria de Saint-Jérôme détaillent le pain 7 cents par 24 onces, nos boulangers — pas depuis très longtemps — nous le font payer 7 cents pour 16 onces.

J'ai eu l'occasion dans le courant de la semaine, de discuter cette situation avec le propriétaire d'une importante boulangerie de Montréal qui me disait qu'il faisait des pertes énormes en détaillant le pain au prix auquel il se vend dans la métropole.

C'est état de choses anormal est causé par la compétition acharnée que se livrent les grosses compagnies qui exploitent des grosses boulangeries telles que James M. Aird, "Le Pain Moderne", James Harrison, et autres. Or, on sait que ces fabricants de pain sont contrôlés par les compagnies qui vendent la fleur. Ces derniers, grâce à leur monopole, peuvent acheter le blé à très bas prix, et ainsi obtenir la farine à meilleur marché, d'où ils vendent le pain à bas prix leurs boulangeries réalisent encore des bénéfices.

Il n'en est pas de même des boulangers indépendants qui doivent subir les lois des compagnies de fleur. Aussi, ont-ils songé à se former en association pour acheter leur farine en coopération. De suite, les marchands de farine leur ont offert la fleur jusqu'à \$1.00 par baril meilleur marché.

Voilà un exemple que les boulangers de notre ville devraient suivre. Se rappelant que l'union fait la force, pourquoi ne s'associeraient-ils pas, pour, eux aussi, acheter leur fleur en coopération? Nous ne voulons pas demander à nos boulangers de vendre leur pain au-dessous du prix coûtant, bien au contraire. Ce que nous croyons, c'est que nos boulangers, en se réunissant, pourraient acheter la farine à plus bas prix et seraient ainsi capables de vendre leur pain meilleur marché. Tout en ayant le même bénéfice, ils feraient profiter les consommateurs de cette réduction.

Un nom de ces derniers, nous croyons qu'il est de notre devoir de demander une baisse du prix du pain en notre ville.

Il ne faut pas oublier, et c'est important, que le pain acheté à Montréal se vend ici 7 cents et pèse 24 onces.

C'est par l'achat en coopération que nos boulangers seront en mesure d'approvisionner nos épiciers. Ce serait tout à fait à leur avantage, en un de nos marchands nous déclarait qu'il vend au-delà de 1000 pains par semaine, qu'il achète à Montréal.

M. Armand Parent tient à annoncer, à tous ceux qui se chauffent à l'huile, qu'il a la meilleure huile sur le marché, la 38-40 baumé, pour les brûleurs à l'huile Silent Glow, Lynn, Taft, Imperial, Gloria, vous n'avez qu'à appeler les numéros 122 ou 470, et la livraison vous sera faite immédiatement, à partir de 8 1/2 heures A. M. jusqu'à 5 heures P. M.

FUNERAILLES DE MME WILLIE LABELLE — Samedi dernier, on eu lieu les funérailles de Mme Willie Labelle, décédée jeudi le 20 novembre. Elle furent très imposantes et un grand nombre de parents et d'amis ont accompagné la regrettée défunte à sa dernière demeure.

Conduisant le deuil, outre M. Willie Labelle, les membres de la famille suivants: MM. et Mmes Joseph Labelle, Oscar Labelle, Edouard Cyr, Delphis David, Rodrigue Lauzon, Adrien Bouvrette, Camille Bouvrette, Zénon Bouvrette, William Bouvrette, Paul Bouvrette, Napoléon Bouvrette.

Dans le cortège, on remarquait: MM. J.-E. Parent, notaire, J.-V. Léonard, notaire, C.-J.-N. Tensdale, Elie Meunier, le Dr J.-G. Latour, J.-W. Cyr, Paul-Aimé Castonguay, Armand Parent, B. Germain, E. Labelle, Moïse Labelle, Ulric Poirier, L.-C. Tailleur, J.-B. Parent, F. Thibault, Emile Lemay, J.-A. Lorrain, J.-B. Mathe, Isidore Fournier, M. Francoeur, Donat Lalonde, Auguste Pilon, M. Labonté, A. Leroux, James Yale, Olivier Emond, J.-E. Bertie, Albert Prévost, M. Lajeunesse, Napoléon Paquette.

Un grand nombre de témoignages de sympathie ont été déposés sur la tombe de la regrettée disparue. Messes et bouquets spirituels: M. et Mme Albert Cartier, Les Humanistes et leur professeur Collège Séraphique, Les scouts du Collège séraphique, Trois-Rivières, M. et Mme Jules-Edouard Prévost, La famille A. Lemay, M. et Mme J. A. Labelle, M. Albert Prévost, Mlle Eva Miron, M. et Mme Lucien Parent, Mlle Irène Miron, M. et Mme Edouard Labelle, L'Avenir du Nord, M. et Mme H. Parent, Famille Elie Meunier, M. et Mme Prud'homme, M. et Mme Oscar Labelle, M. Antonio Grégoire.

CHANTAL FUNERAILLES DE JEAN-BTE FLEURENT — Avec regret, nous annonçons la mort de M. Jean-Baptiste Fleurent (fils), survenue à sa demeure de la rue Labelle, samedi dernier, à l'âge de 60 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse (née Agnès Paiement) son père et sa mère, M. et Mme Jean-Baptiste Fleurent; six fils: Antoine, Albert, Jean, Oscar, Léopold et le frère Isidore, P. S. C.; deux filles: Mme Augustin Blain (Régina) et Léonie; ses frères: Paul-Émile, Amédée, Edouard, Évangéliste et Félix; ses sœurs Corina, Sara, Mme Bohémier (Bertha) plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu, mardi le 25 novembre à 8 heures, M. l'abbé Broutille, vicar, chantait le service. Les porteurs étaient: MM. E. Edouard Trudel, Paul-Émile Leclair, Adolphe Dufour, J. Plouffe, Léo Nantel et F. Filion.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient au service funèbre. A Mme Fleurent et à sa famille, L'Avenir du Nord offre ses sympathies. M. Jean-Baptiste Fleurent était un citoyen connu et estimé à Saint-Jérôme.

La famille Jean-Baptiste Fleurent offre des remerciements à toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de leur deuil.

L'Avenir du Nord est publié par La Cîe de Publication de St-Jérôme Ltée, 176, ave Parent, Saint-Jérôme, Co Terrebonne. J. B. Parent, directeur-gérant.

PETITES ANNONCES

TARIF DES PETITES ANNONCES 1 insertion 50c. 3 insertions \$1.00 Espace environ 1 pouce sur 1 colonne.

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante générale. S'adresser à l'Hôtel Maurice, Saint-Jérôme.

TERRAINS A VENDRE Un terrain situé rue Labelle, au centre de la ville de Saint-Jérôme, mesurant: 47 pieds de front par 120 pieds de profondeur.

TERRE A LOUER — Cent arpents près des limites de la ville de Saint-Jérôme, pour 3 ou 5 ans à cent piastres par année. Possession immédiate. S'adresser à J.-E. Parent, N. P.

A LOUER — Bon logement au No. 343 rue Saint-Georges. S'adresser à J.-E. Parent, N. P.

OCCASION EXCEPTIONNELLE DEMANDES hommes capables de distribuer les Fameux Produits Watkins pour la maison et la ferme dans le comté de Terrebonne. Organisation de \$10,000,000. Etablie depuis 63 ans. \$35.00 à \$50.00 de profits hebdomadaires. Pas d'expérience ni capital requis par personnes qualifiées. Ecrire aujourd'hui à J. R. Watkins Company, Dépt. 344, 749 Craig Ouest, Montréal, Qué.

TERRE A VENDRE située à Rivière à Gagnon, ferme de Dame Vve Millaire, sera vendue à bon marché à un prompt acheteur. S'adresser à M. Léopold Nantel, avocet.

A VENDRE — 50 tonnes de foin pressé, 2ème qualité, 5 chevaux, 8 bœufs à cornes à vendre ou à échanger. S'adresser aux Fermes ou au bureau de J. E. Parent, N. P., Saint-Jérôme.

A VENDRE — Et. J. de boucher à Saint-Jérôme, avec bonne clientèle, pour cause de maladie. S'adresser à P. Beauchamp, 168 rue Saint-Faustin, Tél. 497.

A VENDRE. — Une beurrerie en parfaite condition, dans une bonne localité; ayant 200 patrons. Un vrai bargain. Cause mortalités. S'adresser à J.-D. Racine, 176 ave Parent, Saint-Jérôme.

TERRE A VENDRE, à un mille du village, 1 mille de la Station et près d'une beurrerie, 125 arpents, bonne maison et bonnes dépendances. Conditions très faciles. S'adresser à J.-D. Racine, 176 ave Parent, Saint-Jérôme.

VAL-MORIN A VENDRE, 2 propriétés situées sur un grand terrain, bonne place pour un étal de boucher dans la saison du tourisme. S'adresser à P. Beauchamp, 168, rue Saint-Faustin, Saint-Jérôme, Tél. 497.

GAGNEZ \$6-\$10 PAR JOUR Grande demande. Quelques semaines seulement d'entraînement à l'école des patiers la plus ancienne et la plus fiable au Canada. Reçives pour livres gratis. DOMINION TRADE SCHOOLS 1167 Boulevard St-Laurent, Montréal

Pour BOIS ou METAUX Employez les scies circulaires SIMONDS. La trempe spéciale de l'acier assure un tranchant exceptionnel qui dure. Chez les fournisseurs ou s'adresser à THE SIMONDS CANADA SAW CO. L.TEE. MONTRÉAL, TORONTO, VANCOUVER, ST-JEAN, N.B.

THEATRE REX Vendredi et samedi: Sally O'Neil, Jack Eagan, Carmel Myers dans "Broadway Scandals" — News, Cartoon — Comédie. Dimanche et lundi: Ramon Novarro dans "Call of the Fletch" — New — Cartoon — Comédie. Mardi mercredi et jeudi: Lilian Gish, Conrad Nagel, Rod La Rocque dans "One Romantic Night" — Cartoon — Comédie. Reproduction par Northern Electric System

Soulagement Rapide de la TOUX prenez BUCKLEY'S MIXTURE Agit comme un éclair

Cartes professionnelles

AVOCATS Etn. Charette J. R. Labelle 8348, Henri Julien 4330, Delormier Dupont 2016 Amherst 2460

CHARETTE & LABELLE Comptables — Syndics de Faillite Edifice "La Sauvegarde" Chambre 41 152, N.-Dame Est Montréal Tél. Harbour 4373

Gaston Gibeault AVOCAT ET PROCUREUR de la société légale Bourassa & Gibeault STE-AGATHE DESMONTS

Emile I. Sasseville L. L. L. AVOCAT - PROCUREUR 57, St-Jacques Ouest, Montréal Jeudi et samedi à Terrebonne

Dr Pierre-A. Liboiron Chirurgien-Dentiste 292 St-Georges St-Jérôme Prés coin Legault et St-Georges

Dr B. Rochon Médecine, Chirurgie, Electricité médicale Dr J. Lapointe Spécialiste pour: Yeux, Nez, Gorge et Oreilles ST-JEROME

PARTI D'HUITRES GRATIS du Club David-Prévost SAMEDI LE 29 NOVEMBRE 1930 Offert aux membres par M. G. E. Barrette, président et M. G. E. Hamel fils

ENTENDEZ CETTE NOUVELLE CREATION MARCONI Superbe cabinet, qualité de son améliorée, suprême en sensibilité et sélectivité. Tout cela est réuni au plus haut degré dans le nouveau Radio Marconi.

Cinq modèles de \$150. à \$385. A nos termes de paiements faciles. On demande des sous-agents en dehors de la ville de Saint-Jérôme

J. D. FOURNELLE 264, RUE LABELLE SAINT-JEROME

AVIS aux intéressés du sport Ayant été nommé syndic des affaires de l'Auditorium de Saint-Jérôme, je tiens à annoncer qu'il est à louer à des conditions tout à fait avantageuses. Pour renseignements, s'adresser à Hermas Perras, syndic 84, rue Notre-Dame ouest Montréal

PARTIE DE CARTES 2ième Série jaune — donné par la Molson Brewery, fut gagné par Mlle G. Bernier. 3ième Série bleue — donné par le Sénateur Jules-Edouard Prévost, fut gagné par M. Chs.-Edouard Marchand. 4ième Série rouge — donné par Mme G. A. Ducloux, fut gagné par Mlle G. Bernier. 5ième Série violette — donné par M. J.-E. Laflamme, fut gagné par Mme G. A. Lorrain. 6ième Série blanche — offert par M. le curé Geoffroin, fut gagné par M. René Laporte. 7ième Série mauve pâle — No. 98, offert par M. A. Richard, de Montréal, et M. J.-A.-N. Desjardins, gérant de la Banque Provinciale, n'a pas encore été réclamé. L'Avenir du Nord offre ses félicitations aux heureux gagnants et surtout aux dames de la ville, qui ont si bien organisé cette partie.

Les dames de la ville, organisatrices de la partie de cartes, qui ont lieu le 20 novembre courant, offrent leurs remerciements à M. l'abbé Broutille, leur dévoué président et à toutes les personnes qui ont contribué au succès de leur œuvre, soit par dons, aide, ou assistance. Un merci spécial à la fanfare du collège. A l'Avenir du Nord, qui a si gracieusement prêté son concours pour la matière imprimée, nous disons merci et souhaitons que le public jérômien sache encourager cette imprimerie qui mérite toute notre confiance.

Cartes professionnelles

AVOCATS Etn. Charette J. R. Labelle 8348, Henri Julien 4330, Delormier Dupont 2016 Amherst 2460

CHARETTE & LABELLE Comptables — Syndics de Faillite Edifice "La Sauvegarde" Chambre 41 152, N.-Dame Est Montréal Tél. Harbour 4373

Gaston Gibeault AVOCAT ET PROCUREUR de la société légale Bourassa & Gibeault STE-AGATHE DESMONTS

Emile I. Sasseville L. L. L. AVOCAT - PROCUREUR 57, St-Jacques Ouest, Montréal Jeudi et samedi à Terrebonne

Dr Pierre-A. Liboiron Chirurgien-Dentiste 292 St-Georges St-Jérôme Prés coin Legault et St-Georges

Dr B. Rochon Médecine, Chirurgie, Electricité médicale Dr J. Lapointe Spécialiste pour: Yeux, Nez, Gorge et Oreilles ST-JEROME

PARTI D'HUITRES GRATIS du Club David-Prévost SAMEDI LE 29 NOVEMBRE 1930 Offert aux membres par M. G. E. Barrette, président et M. G. E. Hamel fils

ENTENDEZ CETTE NOUVELLE CREATION MARCONI Superbe cabinet, qualité de son améliorée, suprême en sensibilité et sélectivité. Tout cela est réuni au plus haut degré dans le nouveau Radio Marconi.

Cinq modèles de \$150. à \$385. A nos termes de paiements faciles. On demande des sous-agents en dehors de la ville de Saint-Jérôme

J. D. FOURNELLE 264, RUE LABELLE SAINT-JEROME

AVIS aux intéressés du sport Ayant été nommé syndic des affaires de l'Auditorium de Saint-Jérôme, je tiens à annoncer qu'il est à louer à des conditions tout à fait avantageuses. Pour renseignements, s'adresser à Hermas Perras, syndic 84, rue Notre-Dame ouest Montréal

PARTIE DE CARTES 2ième Série jaune — donné par la Molson Brewery, fut gagné par Mlle G. Bernier. 3ième Série bleue — donné par le Sénateur Jules-Edouard Prévost, fut gagné par M. Chs.-Edouard Marchand. 4ième Série rouge — donné par Mme G. A. Ducloux, fut gagné par Mlle G. Bernier. 5ième Série violette — donné par M. J.-E. Laflamme, fut gagné par Mme G. A. Lorrain. 6ième Série blanche — offert par M. le curé Geoffroin, fut gagné par M. René Laporte. 7ième Série mauve pâle — No. 98, offert par M. A. Richard, de Montréal, et M. J.-A.-N. Desjardins, gérant de la Banque Provinciale, n'a pas encore été réclamé. L'Avenir du Nord offre ses félicitations aux heureux gagnants et surtout aux dames de la ville, qui ont si bien organisé cette partie.

Les dames de la ville, organisatrices de la partie de cartes, qui ont lieu le 20 novembre courant, offrent leurs remerciements à M. l'abbé Broutille, leur dévoué président et à toutes les personnes qui ont contribué au succès de leur œuvre, soit par dons, aide, ou assistance. Un merci spécial à la fanfare du collège. A l'Avenir du Nord, qui a si gracieusement prêté son concours pour la matière imprimée, nous disons merci et souhaitons que le public jérômien sache encourager cette imprimerie qui mérite toute notre confiance.